

Enquête publique

Dans la perspective du schéma d'aménagement foncier

Commune Rurale de Diagourou

Tome IV : Annexes

ANNEXES



Adopté par le conseil communal

Lors de sa séance
du 17 septembre 2009

Sous la délibération
N°..04/CM/CR/DIAG..

**Le Président du
Conseil communal**

Septembre 2009

Réalisée par
Consultant au CESAF Sarl
Chaïbou DADI

Appui technique et financier
du LUCOP
Jacques Chabbert

Avec le concours
du Secrétariat Permanent du Code Rural
Maman Sani Amadou

SOMMAIRE

1	Annexe ; Eléments de capitalisation de l'approche SAF à Téra et Diagourou	3
2	Annexe : TDR du travail de consolidation.....	18
3	Annexe : Guide d'animation d'enquête publique dans la logique du SAF	23
4	Annexe : Guide d'inventaire des pratiques rurales éléments quantitatifs	36
5	Annexe : Recommandation sur la collecte et analyse des données	43
6	Annexe : Documentation des cas de transhumance à Diagourou.....	44
7	Annexe : Rapport de l'enquête publique élaboré par la COFOCOM de Diagourou en novembre 2008.....	48
8	Annexe : Rapport de l'atelier sur les visions de développement rural dans la commune de Diagourou	66

1 Annexe ; Eléments de capitalisation de l'approche SAF à Téra et Diagourou



Eléments de capitalisation de l'expérience « approche SAF à Téra et Diagourou ».



Document de travail (Mai 2009)

Sommaire

- 1 - Qui est à l'initiative ?
- 2 – Cadre institutionnel et juridique
- 3 – Cadre conceptuel
- 4 – Le déroulement de l'expérience
- 5 - Les éléments de réussite
- 6 - Perspectives

1 : Qui est à l'initiative ?

Les **populations** des deux communes se **partagent les espaces** et ressources naturelles, ce qui, dans un contexte de **pression croissante**, est régulièrement source des **conflits fonciers**.

Les deux conseils municipaux décident d'agir ensemble pour faciliter la résolution de ces conflits fonciers. Ils souhaitent mettre à profit leur mandat électoral pour poser les bases d'une **dynamique consensuelle durable** de gestion des espaces et ressources naturelles entre les populations des deux communes. **C'est leur produit !!!**.

2 : Cadre institutionnel et juridique

A l'échelle communale, le **conseil municipal** est le **maître d'ouvrage** du développement communal. Il est le **seul habilité à décider** des orientations à prendre.

C'est dans ce cadre que les deux conseils municipaux, ont décidé la mise en place de leurs COFOCOM. Prévues par les textes, le processus de mise en place et formation est mené par les communes avec l'appui de la COFODEP.

La COFOCOM a entre autre mandat ; (1) d'**aider le conseil** municipal à prendre des décisions, (2) de **proposer les règles** locales de mise en valeur des espaces et ressources naturelles et (3) d' **assurer le contrôle de mise en valeur**.

Le Code Rural prévoit l'établissement d'un **SAF** à l'échelle régionale. Cet outil **précise les vocations** des différents espaces et ressources naturelles **à partir** d'une large **enquête publique** menée auprès des populations.

3 : Cadre conceptuel

Le schéma : un outil d'aide à la décision parmi d'autre.

L'**outil de « pilotage »** du développement communal **est le PCD**, il est composé de trois parties complémentaires :

- Un **système d'information**, qui devrait être le produit d'un processus itératif et permanent. Il comporte des textes, tableaux et cartes. Cette partie est élaborée à partir des diagnostics sous zonaux et enquêtes complémentaires.
- Des **schémas et plans** de développement qui précisent, à une échéance de 10 à 15 ans, les orientations / visions du développement communal.
- Des **programmes d'actions** qui précisent, à une échéance de 1 à 5 ans, les modalités pratiques (qui, quand, comment..) de mise en œuvre des activités nécessaires à l'atteinte les visions.

Le processus « SAF » précise et complète le PCD. Il développe particulièrement les éléments GRN de la commune. Le processus SAF :

- **Renseigne et complète le système d'information** (diagnostic) en mettant un focus particulier sur les pratiques d'utilisation des espaces et ressources naturelles dans la commune. Il informe aussi sur ceux et celles utilisées par les citoyens hors de l'espace communal, lors de la transhumance par exemple. Le système d'information présente les opportunités, contraintes et enjeux liées à l'utilisation des espaces et ressources naturelles.
- **Précise la vision** du développement des pratiques rurales en conformité avec les orientations du PCD mais aussi des niveaux supra communaux.
- **Détermine les activités** nécessaires à mettre en œuvre pour atteindre les visions retenues. Il propose au conseil municipal des programmations d'activités et leurs modalités de mise en œuvre (quoi faire, où, avec qui, quand et comment).

Tout comme pour le PCD, le processus SAF vise nécessairement la production de document de qualité, mais sa qualité repose avant tout sur une large et régulière implication des populations à toutes les étapes. En effet la légitimité des décisions prises par le conseil municipal est très importante pour faciliter sa mise en œuvre.

Pour cela un accent particulier doit être mis pour faciliter les échanges entre les élus et leurs populations à toutes les étapes, (1) collecte d'information, (2) élaboration des visions, (3) détermination des plans d'action, (4) mise en œuvre des activités.

Les pratiques, sources des conflits

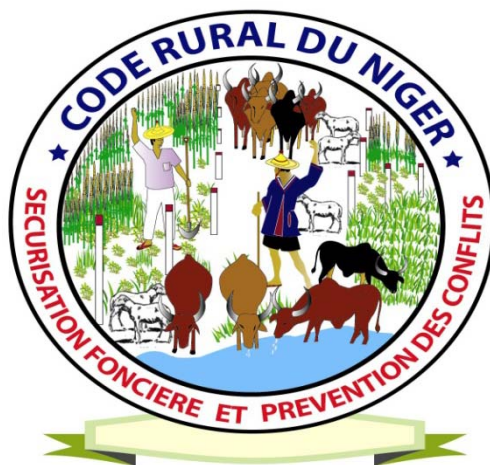
Les conflits fonciers ruraux, éléments déclencheurs de la demande d'appuis des deux communes, sont le plus souvent liés à la mise en œuvre de différentes pratiques sur un même espace (pêche, abreuvement des troupeaux, maraîchage, etc. sur une même mare) et non aux seules ressources naturelles qu'il supporte (arbre, eau, poisson).

C'est pourquoi l'inventaire des espaces et ressources naturelles, est nécessaire mais doit être complété, dans le cadre du SAF, par une connaissance précise des pratiques de mise en valeur. Cette connaissance permet de mieux comprendre les dynamiques conflictuelles existantes et potentielles et d'identifier avec les populations les solutions à mettre en œuvre.

Le SAF étant un des 4 instruments de la gestion foncière au Niger¹. Son élaboration et mise en œuvre doit nécessairement permettre aux populations et à

¹ Les Principes d'Orientation du Code Rural précisent que la gestion foncière au Niger repose sur 4 instruments (1) **des collèges**, qui sont les instances décisionnelles des structures du Code Rural. (2) **des secrétariats**, présent à tous les niveaux ils sont l'instance d'animation des actions à mettre en œuvre, (3) **les schémas** ils fixent les vocations des espaces

leurs élus de développer une dynamique de sécurisation foncière et de prévention des conflits. Toute démarche ou outil qui ne renforce pas la sécurisation foncière et la prévention des conflits doit nécessairement être interrogée et modifiée.



4 : Le déroulement

L'ensemble du processus est construit de façon itérative par les deux COFOCOM, la COFODEP, le SPCR et les partenaires. Pour chaque étape des séances de travail définissent le contenu et les modalités de mises en œuvre des activités liées à cette étape.

Le délai d'exécution de l'expérience de Téra et Diagourou (plus de 18 mois) est liés au fait que :

1. c'est un processus novateur, tous les outils et démarches ont été et reste encore à construire
2. les différents acteurs impliqués conseils municipaux, COFOCOM, COFODEP et PTF ont mené cette activité test en même temps que les nombreuses autres taches liées à leurs missions...

En encadré, il est proposé des adaptations temporelles et méthodologiques en vue d'une prochaine duplication dans d'autres communes de la zone d'intervention du **LUCOP**.

1er étape : Appuis à la mise en place et formation des COFOCOM (début 2006 à mi-2007).

Ce processus est lancé conjointement dans l'ensemble des 8 communes du département de Téra. C'est dans ce cadre que l'ensemble des maires assiste à l'atelier national des COFO du juin 2006.

et ressources naturelles, (4) le **Dossier Rural**, il enregistre les actes de sécurisation (droits et règles) aussi bien pour les ressources des particuliers, que les ressources partagées.

Le produit de cette étape est la mise en place de la structure devant assurer la mise en œuvre du processus : la (COFOCOM). Le maître d'ouvrage étant le conseil municipal.

Cette étape est maintenant inutile dans la plupart de nos communes d'interventions. Les COFOCOM étant mises en place et formées.

2ème étape : Formalisation de la demande par les communes (juillet 2007).

Une rencontre est tenue au siège de la commune de Téra. Les deux maires, leur SG, des membres de la COFODEP et un représentant du SPCR échangent avec le LUCOP sur le travail d'inventaire des ressources dans le cadre de la prévention des conflits. Les bases du partenariat sont posées.

Avant de lancer les activités sur le terrain une session de travail de la COFOCOM et du conseil municipal est tenue afin de présenter les pistes de travail et récolter les recommandations et observations de ces deux instances communales. Le conseil municipal statue alors définitivement sur l'engagement de la commune dans le processus.

Le **produit** de cette étape est l'**engagement formel** du conseil municipal.

Le processus SAF doit être l'émanation d'une réelle volonté municipale, il ne doit pas être imposé par un PTF. Des échanges, clairs et précis entre les COFOCOM, COFODEP et les partenaires constituent un préalable indispensable au démarrage des premières activités sur le terrain.

3ème étape : Réflexions et formulation sur les attentes ; (septembre 2007-mars 2008).

Des rencontres régulières permettent de définir les principes d'intervention, notamment celui reposant sur une large et régulière information des populations. Cette information vise à éviter tout mal entendu, qui pourrait être un facteur aggravant des conflits, de même elle doit contribuer à la sensibilisation des populations sur les enjeux fonciers locaux.

Les deux communes souhaitent clairement communiquer sur le fait que le processus en cours vise à clarifier les vocations des espaces et ressources naturelles et non à dresser la liste des ressources appartenant à telle ou telle commune.

Le **produit** de cette étape est la rédaction d'une **feuille de route**. Elle fixe les objectifs à atteindre et les modalités à mettre en oeuvre. A Téra et Diagourou les COFO décident que le processus doit leur permettre d'améliorer :

- l'implication des populations dans la gestion durable et pacifique des espaces et ressources naturelles,
- les capacités des structures du Code Rural aux différents niveaux (Dep, com base).

Cette étape nécessite une à deux rencontres au sein des COFOCOM et entre les deux COFOCOM. Elle peut aussi être intégrée à la session de travail qui statue sur l'engagement des communes, lors de la 3^{ème} étape.

4ème étape Elaboration des outils et démarche d'enquêtes publiques ; (mars – avril 2008).

Plusieurs séances de travail des COFOCOM, COFODEP et partenaires ont été nécessaires pour déterminer le type d'information à collecter. D'un inventaire systématique des espaces et ressources naturelles (listing) une compréhension commune se construit progressivement autour de la nécessité de documenter, à travers une enquête publique auprès des populations, les pratiques rurales, pratiques qui sont porteuses des conflits. Progressivement l'option de missions techniques d'un groupe restreint (STD, forestiers, génie rural, agriculture, etc..) fait place à l'option de mission d'enquête des membres de la COFOCOM (élus, rep du chef, STD, etc.). vers les populations.

Les questionnaires doivent compléter les données existantes dans les PCD et autres documents de référence dont dispose la commune et/ou les services techniques départementaux. Un travail préalable d'analyse et de regroupement des données existantes est fait.

Les **produits** de cette étape sont :

- élaboration des **questionnaires** quantitatifs et qualitatifs,
- détermination de l'échantillonnage et des **modalités de travail** sur le terrain,
- préparation des TDR, budgets et **documents contractuels**.

Dans le cadre d'une duplication de l'expérience cette étape nécessitera au maximum un jour d'adaptation des questionnaires aux contingences locales. Cette adaptation peut se faire dans le cadre de la formation des équipes d'enquêtes.

5ème étape : Administration des enquêtes publiques, (mai – juin 2008).

Avant le lancement de l'enquête sur le terrain il est nécessaire de « former » les équipes d'enquêteurs, issues des COFOCOM et COFODEP. En effet la formation et le contrôle des enquêteurs est un travail important car durant l'expérience de Téra et Diagourou, certaines données n'ont pu être exploitées systématiquement par manque de rigueur lors du remplissage des fiches.

L'enquête publique focalise les connaissances autour des trois groupes de pratiques (agriculture, élevage, autre). Pour chaque groupe de pratique des « sous types » sont identifiés par le fait qu'ils utilisent des espaces et/ou ressources naturelles différentes (agriculture pluviale / agriculture irriguée), (élevage transhumant / villageois / d'embouche), (bois, pêches, pharmacopée, etc.).

- La partie qualitative précise pour chaque « sous-types » trois types d'information : (1) localisation et état des espaces et ressources naturelles, (2) enjeux et conflits liés à leurs utilisations, (3) éléments de visions.
- La partie quantitative précise en moyenne par famille ; les règles d'accès aux champs et ressources partagées, les modes de mise en valeurs, les surfaces, jachères, rendements, taille de troupeaux, utilisation des produits, éléments conflictuels, etc...

Pour l'administration de la partie qualitative, chaque délégation villageoise (10 personnes) se répartie en groupe thématique (~ 30 personnes) en fonction des trois pratiques ; agriculture, élevage, autre. Des fiches d'enquêtes servent de guide d'animation et de supports de collecte d'information. Des cartes « MARP » sont élaborées pour chaque type de pratique.



Pour la partie quantitative, chaque délégation villageoise se retrouve et fournit des informations spécifiques à leur village. Ici aucune carte n'est produite, mais de nombreux tableaux sont remplis.

A la fin des deux jours de travail, chaque groupe thématique fait une présentation, notamment à travers la carte MARP. Des compléments et/ou amendements sont fait sur place.

Le **produit principal** de cette étape est la **collecte d'information** sous formes écrites (fiche de collectes, notes des animateurs, etc.) et des **dessins cartes MARP**. Le **produit secondaire** est **l'échange entre les différents acteurs** (utilisateurs, élus, chefs de villages, services techniques) sur leurs pratiques et les enjeux qui leurs sont liées.

C'est l'étape la plus longue du processus. Elle nécessite une bonne préparation aussi bien des populations (information) que des équipes d'enquêtes (formation). Cette étape peut s'étaler sur une période de 1 à 2 mois repartis comme suit ; plusieurs journées d'informations des différents acteurs (villageois, mais aussi leader, etc...) un minimum de 2 à 3 jours de préparation, 2 jours d'administration des enquêtes publiques par sous-zone soit environ 8 à 12 jours par commune.

6ème étape : Rédaction des documents de synthèses (rapports et cartes MARP) (août – septembre 2008).

Quand les enquêtes sont administrées dans toutes les sous zones, un comité d'analyse et de rédaction est mis en place. Il regroupe des membres de la COFOCOM, COFODEP et du SPCR. Ce groupe a pour mandat d'exploiter et mettre en forme les données collectées. La mise en forme se fait sous forme de rapports et de carte « synthétique communale » en version papier.

Le **produit** de cette étape est la production d'un **rapport et carte provisoire**.

Dans le cadre de la duplication de l'expérience il pourrait être proposé de mobiliser des compétences extérieures aux COFOCOM et COFODEP afin d'améliorer la qualité d'exploitation des données, notamment pour la production de cartes « SIG » et des outils statistiques pour l'analyse et la présentation des données quantitatives.

10 à 15 jours de compilation, analyse et élaboration des supports (rapports, cartes et tableaux) peuvent être nécessaires par COFOCOM.

7ème étape : Amendements et validation des résultats de l'enquête publique par le conseil municipal (septembre – octobre 2008).

Les rapports provisoires et la carte « synthétique communale » version papier sont présentés par la COFOCOM à son conseil municipal. Des amendements sont faits, la carte et les données sont alors considérées comme « validées » par le conseil municipal.

Le **produit** de cette étape est la **validation** par le conseil municipal des documents (rapports et cartes) présentant la **situation de référence** relative aux pratiques de mise en valeurs des espaces et ressources naturelles de la commune.

Cette étape est à programmer en lien avec la tenue d'un conseil municipal, une à deux journées maximums sont nécessaires (préparation, présentation, intégration des observations).

8ème étape : Sessions d'élaboration de la vision communale (novembre 2008).

Une séance de travail de deux jours regroupant (délégués villageois, des membres des COFOCOM, COFODEP et SPR), peut permettre d'élaborer, au sein de chaque COFOCOM, une vision concertée du développement des pratiques rurales. Dans le cadre de la tenue de ces journées de travail une carte « type tenture » a été érigée pour faciliter les échanges.

L'analyse des données n'ayant pas été suffisamment aboutie les échanges qui devaient relever de « débats informés » n'ont pas permis d'arriver aux résultats escomptés. De plus les travaux en groupe ont été menés pratique par pratique, ce qui n'a pas permis de dégager une vision globale des dynamiques communales.... De plus aucune grille d'analyse des données et propositions n'a été élaborée avant la tenue de la rencontre, de fait les échanges ont manqué de structuration, les résultats sont insuffisants et les actions identifiées mal ou peu argumentées.

Suite à l'expérience en cours il semble nécessaire d'utiliser une grille d'analyse qui aborde les problématiques de développement des pratiques sous quatre angles ; (1) écologique (état et dynamiques des espaces et ressources naturelles, etc.), (2) économique (place des pratiques dans l'économie locale, etc.), (3) social (analyse des conflits d'intérêts, etc.), et (4) institutionnel (quelles sont les structures et institution du secteur).

Néanmoins les travaux en plénières ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les liens entre les différentes pratiques. Dans ce cadre l'arbre a été identifié comme étant un élément fédérateur des différentes pratiques ; il enrichit et protège le sol, nourrit les animaux, fourni

du bois..... ces éléments de débats n'apparaissent pas dans les documents finaux, qui eux présentent plus une liste d'activité dont certaines se contredisent.

Le **produit** de cette étape est la **vision** du développement des pratiques rurales à une échelle de 10 à 15 ans (demi-génération).

Cette étape, basée sur une logique de débat informée, nécessite une bonne préparation. La carte « type tenture » mais aussi les cartes « type SIG » doivent être utilisées comme outils de facilitation des échanges et choix....

Il se peut que plusieurs séances de travail de la COFOCOM soient nécessaires pour arriver à formuler une vision consensuelle et globale des options à prendre.

9ème étape : Ebauche d'un programme d'action communal (novembre 2008).

Dans l'expérience en cours une trame de programme d'action a été posée lors des journées d'élaboration des visions. Le travail est insuffisant et incomplet notamment car les données et cartes n'avaient pas été fournies. Il ressort néanmoins de l'expérience que ce type de travail ne peut être mené par un nombre trop important de personnes (plusieurs centaines) mais au contraire par un groupe restreint, porteur de légitimité (quelques membres des COFOCOM et COFODEP, représentant les différents types d'acteurs ; élus, utilisateurs, chefs traditionnel, STD.).

L'élaboration d'un programme de gestion des espaces et ressources naturelles peut lui aussi nécessiter plusieurs séances de travail. Dans tous les cas il doit aboutir à une validation par le conseil municipal.

Le **produit** de cette étape est l'élaboration et la **validation** du **programme communal d'action GRN** « PCAGRN ». Cet outil, complémentaire au PCD doit aider les communes à monter, argumenter et défendre les dossiers liés à sa mise en œuvre ; matérialisation de couloirs de passage, récupération des terres, lutte contre l'ensablement de mares, mise en place de subventions locales, séance de sensibilisation / formation des populations, etc....

10ème étape : accompagnement de la mise en œuvre du PCAGRN

Après avoir déterminé le programme d'action (PCAGRN) et ses modalités de mise en œuvre, le conseil municipal, la COFOCOM et l'ensemble des acteurs impliqués (leaders, association, coopérative, etc...) s'attèleront à faciliter sa mise en œuvre.

Le **produit** de cette étape sera le **pilotage des activités** à mettre en œuvre.

Dans ce cadre, des rencontres intra-communales, mais aussi inter-communales seront nécessaires. Elles permettront notamment : (1) d'informer les différents acteurs sur les options de développement prises, (2) de faciliter l'établissement des règles locales de mises en valeurs (par exemple ; cohabitation des animaux au sein des espaces de culture et/ou sur des points d'eau), (3) de faciliter la mise en œuvre des actions de sécurisation et de prévention des conflits (identification et balisage d'un couloir de passage, établissement d'une convention locale, enregistrement d'une ressource partagée, etc.), (4) d'assurer le contrôle d'application des règles établies de manière consensuelle.

5 : Eléments de résultats : les produits en cours

Les produits issus du processus en cours à Téra et Diagourou sont multiples. Certains concernent directement les communes, d'autres l'ensemble des structures du Code Rural. Tous contribuent à asseoir la dynamique de sécurisation foncière et de prévention des conflits, promue par le Code Rural.

5.1 Concertation / implication des populations

L'enquête publique permet de toucher directement 10 délégués par villages administratifs, soit plusieurs centaines d'acteurs clés de la gestion des espaces et ressources naturelles (*chefs de villages, imam, utilisateurs et utilisatrices, jeunes, femmes, élus, personnes ressources et services techniques...*). L'enquête publique contribue à conscientiser et faire évoluer la compréhension des enjeux fonciers locaux... « *on ne parle plus d'agriculteurs et d'éleveurs mais d'agriculture et d'élevage, nous sommes tous concernés par les solutions à mettre en œuvre...* ».

5.2 : Constitution d'un système d'information foncier communal (SIFC)

L'enquête publique permet aux communes de disposer d'informations précises sur les dynamiques foncières (*caractérisation de l'état des espaces et ressources naturelles mais aussi des pratiques et enjeux, recueil des éléments de vision de développement des différentes pratiques...*) de multiples tableaux et cartes sont les produits du processus. Ces différents supports, regroupés sous forme d'un SIFC, aideront le conseil municipal à mieux appréhender les dynamiques communales du développement rural. Ainsi ils seront donc plus aptes à faire des choix plus éclairés et nécessaires.

L'élaboration des cartes n'est pas une finalité. Elle vise à faciliter les échanges et prises de décisions. Néanmoins les cartes sont à concevoir et à utiliser avec prudence... notamment

car (1) les limites des communes ne sont pas connues, (2) l'Etat n'a toujours pas identifié et transféré ses espaces et ressources naturelles (forêts, mares, couloirs, etc..).

- L'enquête publique permet néanmoins d'élaborer les cartes des différentes pratiques à l'échelle communale. De nombreuses informations y apparaissent et permettent d'avoir une vision globale des ressources et potentiels de la commune, mais aussi des relations que les populations communales entretiennent avec les autres communes.
- La carte « type tenture » de 2/3 mètres, présente de façon synthétique les différentes pratiques, espaces et ressources naturelles de la commune. Ce type de support facilite les échanges avec les populations sur le terrain.
- A partir des cartes « tenture », des cartes « digitales » sont élaborées. Cette étape permet d'utiliser les capacités des SIG (*croisement de données, capacité de zoom, etc.*) notamment dans le cadre de l'agrégation des données aux niveaux supra communal. Les cartes digitales seront un outil de facilitation des prises de décisions par le conseil municipal et les COFO en leur permettant d'élaborer et présenter autant de cartes thématiques que nécessiteront les débats.
- Des cartes type A4 seront intégrées dans les documents de montage de dossiers lors de la recherche de financement, elles faciliteront l'argumentaire lors des négociations.

5.3 : Elaboration d'une vision prospective

Lors du processus d'élaboration du PCD une vision globale du développement communal est élaborée. Le processus SAF permet quant à lui d'avoir une vision spécifique du développement des activités rurales ; quelle place peut-on réellement réserver à l'agriculture irriguée dans notre commune ? Comment doit-on accompagner le ramassage de paille et de bois ? Où et comment doit se développer l'élevage ? Quels sont nos potentiels en ressources naturelles qui sont insuffisamment exploités ? etc.

Ces différentes visions construites et partagées par les différents groupes d'acteurs impliqués dans la GRN, constituent une base importante de mobilisation des populations. Car comme le dit le dicton « *la nuit il n'y a pas de bonne étoile, pour le voyageur qui ne sait pas où il va....* ».

5.4 : Elaboration d'un programme d'action GRN à l'échelle communale

A partir des informations et visions dégagées tout au long du processus, le conseil municipal est plus à même de guider et piloter un programme d'action pour la mise en valeur de l'ensemble des espaces et ressources naturelles utilisées par les citoyens communaux. Il est donc renforcé pour jouer pleinement son rôle de maître d'ouvrage du développement communal. Le conseil municipal peut et doit néanmoins utiliser les différentes structures et dynamiques sociales existantes sur sa commune (COFOCOM, SLG, Coop, association, etc.) pour mettre en œuvre les différentes activités retenues.

Portant exclusivement sur la mise en valeur des espaces et ressources naturelles, le programme communal d'action GRN (PCAGR) constitue un outil de négociation complémentaire au PCD. Ce programme d'action est très important pour le conseil municipal car il doit lui permettre de renforcer sa légitimité et l'adhésion des populations. En effet le PCAGR concerne l'ensemble des populations de la commune dont la vie dépend directement (producteur) ou indirectement (consommateur) de la valorisation des ressources naturelles.

Cette capacité d'argumentation et de négociation complémentaire peut être utilisée aussi bien vers les :

- Les populations (*par exemple* ; meilleure compréhension des actions à mener pour inverser certaines tendances),
- Les autres collectivités territoriales (*par exemple* ; négociation de droits de réciprocité, etc.),
- l'administration (*par exemple* ; fourniture de service et demande de prestation, etc.),
- les partenaires techniques et financiers (*par exemple* ; exposition des potentialités et contraintes).

De plus la planification spatiale et la nécessaire concertation qui lui est liée, constitue un outil important de prévention des conflits fonciers.

5.5 : Capacitation des structures du Code Rural

Les COFO, départementales et communales sont les porteuses du processus actuel. Les éléments de réflexions sont partagés avec le niveau national (SPCR via l'EFK). Le processus de capacitation des structures du Code Rural est réellement en cours du niveau national au niveau villageois. Dans ce cadre, les limites de leurs capacités



Séance de travail entre les COFODEP et COFOCOM pour l'élaboration des outils et méthodes de collectes

actuelles d'intervention sont conjointement identifiées et un processus de renforcement mis en place. Par exemple dans l'expérience en cours, l'appel à des personnes ressources est reconnu par tous comme nécessaires, pour des activités particulières (*consolidation des données et production de cartes*).

5.6 : Contribution à l'élaboration de la démarche SAF

Le SPCR a depuis plusieurs années mené des études de faisabilités du SAF au Niger. Ces différents travaux ont produit de nombreux résultats et éléments de réflexions. L'expérience en cours à Téra et Diagourou permet au SPCR de développer et tester sur le terrain des outils et méthodes de travail qui concrétisent l'élaboration du SAF au Niger. L'expérience, menée conjointement avec les différentes structures du Code Rural, participe à l'élaboration d'une compréhension commune des étapes et modalités à mettre en place dans la logique SAF. Elle renforce les réflexions déjà menées par le SPCR.

6 : Perspectives dans le cadre de l'expérience en cours

La **consolidation des données** (tableau et cartes SIG) doit faciliter, à partir d'une grille qui intègre les quatre facteurs de durabilité (EESI), l'analyse du contexte local et l'animation de débats informés sur les pratiques et options possibles/souhaitables de leur développement.

Ces **débats informés** seront menés au sein des communes, mais aussi entre les deux communes. En effet de nombreuses activités mettent en relation les populations des deux communes, voire de nombreuses autres communes du département et/ou région.

Ces différents débats doivent aboutir à la **définition de visions** qui doivent permettre aux conseils municipaux de faire des choix éclairés. Ces choix doivent aboutir à une **programmation de travail**, qui précisera les modalités de mise en œuvre des activités (balisage, identification et sécurisation de ressources particulières, élaboration de conventions locales, travail de sensibilisation spécifique des populations, etc.). Comme cela a été fait depuis le début du processus, il sera conjointement précisé (COFOCOM, COFODEP, SPCR et partenaires) comment concevoir et mettre en œuvre les prochaines activités.

Le **premier élément d'interrogation** important qui reste est la **cartographie digitale**. Quels fonds utiliser (topo base 200 000ème, photo satellite) ? Quelles informations à mettre et ne pas mettre (ensemble des villages et/ou administratifs, limites des communes, etc.), ? Comment agréger les données aux différentes échelles (terroirs, PED, PCD, SAF, etc.). Comment et avec quels outils (images satellites, etc.) faciliter les débats prospectifs ? Il est attendu de nombreuses réponses du travail de consolidation des données qui doit prendre fin au plus tard mi-mars.

Le **deuxième élément d'interrogation** est comment **accompagner les prises de décisions** sur les vocations des espaces. Est-ce un travail d'abord global (supra-communal), puis micro (terroir, forêts, enclave) ? Qui et comment vont mener les échanges en vue d'une décision (COFOCOM, COFODEP, etc.) ? quels sont les besoins d'accompagnement à mobiliser (technique d'animation et prévention des conflits) ?

Jacques Chabbert ; Niamey le 5 Mars 2009 ; Version de travail

2 Annexe : TDR du travail de consolidation

TERMES DE REFERENCE

Analyse, exploitation et élaboration de rapport validé de l'enquête publique dans la perspective des schémas d'aménagement foncier

Dans les communes de Téra et Diagourou

Téra le 21 janvier 2009 ; Suite à confirmation de l'accord des deux Maires

Contexte et justification

Depuis juillet 2007, les Communes de Téra et de Diagourou ont initié un processus visant à inventorier leurs espaces, ressources naturelles (RN) ainsi que les pratiques qui s'y exercent. Ce travail d'inventaire et analyse traduit la volonté des deux COFOCOM (Commission foncière communale) d'asseoir un processus de gestion optimale et consensuelle des ressources naturelles.

Le travail d'inventaire et analyse doit permettre aux populations :

- ✓ d'être plus conscientes, actives et impliquées dans le processus de gestion durable de leurs ressources naturelles.
- ✓ de développer une dynamique de cohabitation paisible et exemplaire, pour les autres populations.
- ✓ de connaître, matérialiser et sécuriser les espaces et ressources naturelles nécessaires à leurs activités,
- ✓ d'en clarifier les vocations, modalités d'accès et d'utilisation.

L'une des étapes la plus importante de ce processus a été l'enquête publique, instituée par l'Ordonnance 93-015 du 02 mars 1993 portant Principes d'Orientation du Code Rural, dans le cadre du Schéma d'Aménagement Foncier.

L'enquête publique, qui s'est déroulée sur plus d'un mois, a permis de récolter d'importantes informations auprès de plus de 700 personnes issues de l'ensemble des villages administratifs des deux communes.

Un comité de rédaction composé de 2 membres de la COFODEP et 6 des COFOCOM de chacune des communes avec un du SPCR a été mis en place afin de compiler les résultats et assurer la rédaction d'un document de synthèse et d'une carte synthétique communale.

Ceci a permis la production d'un premier document draft, qui reflète la situation actuelle des ressources naturelles et des pratiques en cours. Ce document, entièrement produit par les COFO, présente une vision globale de l'état des ressources et des pratiques. Néanmoins il n'a pas suffisamment pris en compte, la compilation et analyse systématique des données quantitatives et qualitatives collectées lors de l'enquête publique.

Afin d'enrichir les documents produits et de fournir aux COFO, une compilation la plus complète possible des données de l'enquête publique il est proposé, l'appui ponctuel suivant.

Objectif de la prestation

L'objectif de la prestation est d'accompagner les COFOCOM de Téra et Diagourou à exploiter et valoriser les éléments d'informations recueillies dans le cadre de l'enquête publique menée en mai et juin 2008 dans les deux communes.

Résultats attendus

Il est attendu de la prestation la production d'un document communal de présentation des pratiques rurales basée sur l'exploitation des données qualitatives et quantitatives produites lors de l'enquête publique. Le document comprendra les éléments suivants :

- ✓ Données bibliographiques
- ✓ Présentation succincte du cadre et méthodologie de collecte d'information
- ✓ Compilation et synthèse des données produites dans le cadre de l'enquête
- ✓ Tableaux
- ✓ Graphiques
- ✓ Cartes
- ✓ Textes
- ✓ Analyse des données présentées.

La trame de rédaction reprendra globalement celle utilisées par les deux COFOCOM. Néanmoins il est attendu d'une part (1) un développement beaucoup plus important des descriptions et compréhension des pratiques (*état des espaces et ressources, enjeux/conflits, l'organisation foncière, l'affectation des sols, la conduite des cultures, les récoltes et stockages, la valorisation des productions, la conduite, l'exploitation et la valorisation du cheptel, les visions/perspectives, etc.*) et d'autre part (2) une mise en forme très visuelle des informations par la production de tableaux, graphiques, etc...

L'ensemble des données (fiches d'enquêtes, notes, etc.) et fichiers créés pour la compilation des informations seront remis à chacune des COFOCOM et copie à la COFODEP, pour archivage.

Méthodologie et déroulement

La présente prestation s'inscrit dans la stratégie de renforcement des capacités des structures du Code Rural. Pour cela le PDS (chef d'équipe) travaillera en étroite relation avec les membres des structures du Code Rural mis à sa disposition.

Le PDS, en tant que chef d'équipe, assume l'entière responsabilité de l'organisation et du déroulement des travaux de rédaction. Il a la charge, en relation avec les COFOCOM et le LUCOP, d'organiser les séances de restitutions, notamment en ce qui concerne la production d'outils et support de communications.

Composition de l'équipe

L'équipe de rédaction sera composée comme suit :

Un membre de la COFOCOM qui devra avoir participé aux différentes étapes du processus dont l'administration de l'enquête publique. Il devra aussi présenter des capacités d'utilisation de l'outil informatique. Un membre de la COFODEP pour la capitalisation du processus et assurer sa reproductibilité dans d'autres communes. Un membre du SPCR sera associé plus particulièrement pour la production des cartes digitales. Il devra avoir participé aux différentes étapes du processus. Le PDS, chef de mission, responsable de la production des documents.

Dans le souci de transcrire le plus fidèlement possible les informations collectées lors de l'enquête publique, l'équipe effectuera le travail de rédaction dans les communes. Ceci permettra d'être en contact direct avec les membres des COFO ayant collectés les données et si besoin préciser et compléter les informations.

Les présents TDR seront amendés par les COFOCOM de Téra et Diagourou et la COFODEP de Téra, qui ensemble avec l'Assistant Technique foncier du LUCOP vont choisir le PDS et désigner leurs membres qui y seront associés.

Déroulement

Pour cet accompagnement, le processus se fera en quatre phases par commune :

- ✓ Finalisation des saisies et organisation des données
- ✓ Mise en forme des données (rédaction)
- ✓ Tenue d'une journée de présentation
- ✓ Intégration des amendements et production du document final

La version « draft » du document sera présenté pour amendement aux COFOCOM et conseils municipaux des deux communes, de même qu'aux structures du Code Rural (département, région, national) et aux partenaires impliqués. Un délai de 10 jours maximum est donné aux différentes structures pour faire parvenir leurs observations et commentaires complémentaires au PDS.

Suite à la réception des amendements, un document final sera rédigé et remis en 5 exemplaires aux deux COFOCOM, pour ventilation et archivage, de même que l'ensemble des fichiers informatiques.

A la suite de la mise en forme des données, une proposition d'amendement des questionnaires sera élaborée afin que la collecte d'information, par le biais de l'enquête publique, s'inscrive au mieux dans la recherche d'information nécessaire à l'établissement du SAF. Les informations retenues seront notamment argumentées par la réponse à : quelles informations pour quelles utilisations dans la logique SAF.

Durée et échéances

Le temps total de rédaction est d'une durée de 24 jours de travail répartis comme suit:

COFOCOM de Téra

	PDS	COFOCOM	COFODEP	SPCR
Finalisation des saisies et organisation des données	2	2	0	0
Mise en forme des données (rédaction)	9	6	3	5
Tenue d'une journée de présentation	1	1	1	
Intégration des amendements et production du document final	2	1	1	1
Total des jours de travail	14	10	5	6

COFOCOM de Diagourou

	PDS	COFOCOM	COFODEP	SPCR
Finalisation des saisies et organisation des données	2	2	0	0
Mise en forme des données (rédaction)	9	6	3	5
Tenue d'une journée de présentation	1	1	1	
Intégration des amendements et production du document final	2	1	1	1
Total	14	10	5	6

La prestation devrait commencer le 2 février 2009,

La remise du draft de la première COFOCOM est prévue pour le 16 février, de la deuxième COFOCOM pour le 27 février.

Le dépôt des documents finaux est prévu au plus tard pour le 15 mars.

Profil du prestataire

- ✓ Expertise avérée dans le traitement de données et production de documents, y inclus la production de cartes, tableaux, graphiques, etc...
- ✓ Très bonne maîtrise des logiciels de traitement de textes et tableurs, notion de SIG.
- ✓ Très bonne connaissance des dynamiques sociales et des problématiques de développement rural du département de Téra.
- ✓ Expérience d'au moins 4 années dans le domaine du renforcement des capacités des structures du code rural ;
- ✓ une bonne capacité à communiquer avec ; les producteurs et productrices, dirigeants des organisations rurales, autorités locales, déconcentrées et coutumières, partenaires d'appui, services techniques déconcentrés, etc ;
- ✓ Qualités personnelles exigées : autonomie, rigueur, pragmatisme, esprit critique, sens des responsabilités, organisation et gestion d'une équipe de travail.

3 Annexe : Guide d'animation d'enquête publique dans la logique du SAF

Identification des activités rurales pratiquées par les populations de la zone d'enquête

Les éléments ci-dessous sont collectés en plénières. Ils servent principalement à lancer les débats avant de les approfondir en sous groupes

Quel sont les principaux éléments structurants qui se rencontrent dans la zone d'enquête (mares, cours d'eau, forêts, pistes et routes, villages et hameaux, etc..)

Quels sont les milieux naturels / écosystèmes qui se rencontrent dans la zone d'enquête (plateaux, dunes, vallées, espaces latéritiques, etc..)

Quelles sont les principales activités rurales pratiquées dans la zone d'enquête ?

Pratiques agricoles

Type	Présence OUI / NON	Importance (généralisée ou rare au sein des familles)	Commentaires d'appréciation générale sur les pratiques
Agriculture pluviale			
Cultures irriguées / Cultures de décrue			
Arboriculture, sylviculture			

Pratiques d'élevage

Type	Présence OUI / NON	Importance (généralisée ou rare au sein des familles)	Commentaires d'appréciation générale sur les pratiques
Embouche			
Elevage villageois			
Elevage transhumant			

Autres pratiques

Faire la liste et les caractériser rapidement ; Pêche, chasse, ramassage du bois, de la paille, etc...

Au début des travaux il est important de préciser que :

La plupart des populations sont directement concernées et/ou impliquées dans la mise en œuvre des différentes pratiques, notamment l'agriculture et l'élevage. **Nous sommes tous des agro-pasteurs.**

L'objectif de ce présent travail est de mieux connaître ce que nous faisons, pour mieux réfléchir ensemble aux activités à mettre en œuvre pour **améliorer les conditions de vie de nos enfants.**

Les activités menées par les populations de la commune, sont très dépendantes **des liens** que nous entretenons **avec les autres communes** voisines.

III- Identification des espaces et ressources en lien avec les pratiques

3.1 Pratiques agricoles : agriculture pluviale (de pleins champs)

(311) Caractérisation : Identification, localisation et état de la ressource

Type	Mil	Sorgho	Niébé	Arachide	Coton	Sésame	Autre
sur quels types de sols est cultivé le ...							
Qui pratique les différentes cultures (H / F) ?							
Quelles sont les mois de récoltes des différentes cultures ?							
Quelle est l'importance des surfaces cultivées en (3 très - 2 moyenne - 1 peu)							
Quelle est l' importance de l'intérêt des populations pour les différentes cultures (3 très - 2 moyenne - 1 peu)							
Comment sont utilisés les résidus des différentes cultures ?							

Commentaires généraux sur l'agriculture pluviale ;

Comment évolue la fertilité des sols ?

Quelles sont les pratiques de fertilisations utilisées ?

Y a-t-il des systèmes d'association des cultures ?

Quelle est la dynamique des espaces mis en culture....

(312) Identification des conflits / enjeux

Y a-t-il des conflits autour des champs ?

- Si oui de quels types (voir tableau)

Type	Fréquence (régulière, rare, nulle)	Cause du conflit	Mode de gestion du conflit (niveau et type d'acteurs impliqués)
Limites des champs			
Héritage			
Gage			
Vente			
Location			
Liés aux animaux			
Autre à préciser			

Si non, quelles sont les dispositions / dispositifs / contexte existants qui permettent d'éviter les conflits ?

(313) Identification des visions / enjeux à une échéance de 20 à 30 ans..

Quel avenir voyez-vous pour votre agriculture pluviale ?

Quelles sont les contraintes ?

Quelles sont les opportunités ?

Quelles sont les espaces / **ressources naturelles stratégiques nécessaires** pour l'agriculture pluviale ?

(32) Pratiques agricoles : agriculture irriguée / décrue

(321) Caractérisation : Identification, localisation et état de la ressource

Type de culture	quels types de culture irriguée/décrue vous faites ? (3 beaucoup - 2 moyen - 1 peu, 0 pas)	Riziculture	maraîchage	arboriculture	autre
Période	quelles sont les périodes de cultures et récolte ?				
Source d'eau	rivière (permanente ou non),				
	mare (permanente ou non),				
	eau souterraine				
Espace	ouverts / clôturés				
	collectifs / individuels				
	aménagés / non aménagé				
Système d'irrigation	Décrue / gravitation				
	Exhaure animale				
	Exhaure manuelle				
	Motopompe individuelle				
	motopompe collective				
Type d'infrastructure	barrage				
	puisard				
	puits				
	forage				
Quelle est l'importance	des surfaces cultivées en (3 très - 2 moyenne - 1 peu)				
	de l'intérêt des populations pour les différentes cultures (3 très - 2 moyenne - 1 peu)				

(322) Identifier des conflits / enjeux

Y a-t-il des conflits autour des sites de culture irriguée ... ,

si oui quels voir tableau ci-dessous

Type	Fréquence (régulière, rare, nulle)	Cause du conflit	Mode de gestion du conflit (niveau et type d'acteurs impliqués)
Limites des parcelles			
Problème d'accès à l'eau			
Problème d'accès à la terre			
Liés à la présence des animaux			
Liés à la confection et entretien des clôtures			
Autre à préciser			

S'il n'y a pas de conflits quelles sont les dispositions prises pour les éviter ?

Vision

Quel avenir voyez vous pour votre agriculture irriguée... ?

Quelles sont les contraintes ?

Quelles sont les opportunités ?

3.2 pratique d'Élevage :

(321) caractérisation du cheptel de la zone d'enquête

	Ovin	Caprin	Bovin	Camelin	Ane	Volaille
Quel est l'intérêt des populations pour les différents types d'animaux (3 très - 2 moyenne - 1 peu)						
Quelle est la taille moyenne des troupeaux par famille ?						
Quelle est l'évolution de la taille des troupeaux ces 10 dernières années ?						

		Transhumant	Villageois	Embouche	Travail
Bovins	Quelle est la proportion par types d'élevages ?				
	Quelle est la tendance d'évolution du type d'élevage ces 10 dernières années ?				
Ovins	Quelle est la proportion par types d'élevages ?				
	Quelle est la tendance d'évolution du type d'élevage ces 10 dernières années ?				
Caprins	Quelle est la proportion par types d'élevages ?				
	Quelle est la tendance d'évolution du type d'élevage ces 10 dernières années ?				
Camelin	Quelles sont les tendances par type d'élevage ?				
	Quelle est la tendance d'évolution du type d'élevage ces 10 dernières années ?				

Commentaires généraux sur l'évolution du couvert végétal et les modalités d'alimentation des troupeaux en particulier

Commentaires généraux sur l'évolution des ressources hydrauliques et les modalités d'abreuvement des troupeaux en particulier

Commentaires généraux sur l'évolution des types d'élevage et les causes d'évolution

Pratiques d'élevage ; **l'élevage transhumant** (les animaux quittent le village plusieurs de semaines à plusieurs mois)

(1) Caractérisation : Identification, localisation et état de la ressource

S'il existe plusieurs axes / itinéraires de transhumance pratiqué par les éleveurs de la zone, présenter les grandes généralités de ces différents axes notamment à travers ;

Les différences en terme d'animaux qui les pratiquent,

Les causes et buts recherchés pour chaque axe,

	Saison des pluies	Saison sèche	Saison chaude
Les principales localités traversées (à détailler sur la carte des transhumances)			
Les principales sources d'alimentation Type d'alimentation recherché ; fourrage aérien, herbacé, minéraux, complément)			
Quel est l'état de ces différentes ressources fourragères ?			
Quelles sont les difficultés rencontrées ?			
Les principales sources d'abreuvement Type de points d'eau utilisés (forage, puits, mares, etc.)			
Quel est l'état de ces différents points d'eau ?			
Quelles sont les difficultés rencontrées ?			

Autres éléments caractéristiques et explicatifs de la pratique de cet axe de transhumance...
 Quelles sont les ressources fourragères et / ou hydrauliques stratégiques pour l'élevage transhumant ?

Mobilité liée à la transhumance

	Pluvieuse	Froide	Chaude
Qui conduit les animaux aux différentes saisons ? (bergers « étranger », du village, de la famille)			
Quelles relations existent entre le propriétaire et le berger ?			
Quelles sont les difficultés rencontrées pour le gardiennage aux différentes saisons ?			
Connaissez-vous des couloirs de passage, existants ou ayant existés ? si oui lesquels ?			
Quel est leur état ?			
Quels sont les couloirs balisés / matérialisés que vous utilisez ?			
Quels est leur état ?			
Sur quels types d'espaces se reposent / campent les animaux aux différentes saisons ?			
Quelles sont les difficultés rencontrées pour le repos / campement ?			
Quelles sont les difficultés liées à la mobilité du troupeau?			

Dans votre localité accueillez-vous / recevez-vous des animaux et éleveurs qui viennent d'ailleurs ?

A quelles périodes ?

D'où viennent t-ils ?

Quelle est la taille de leurs troupeaux et de quelles espèces ?

Quelles influences cela a sur vos activités agricoles ?

Quelles influences cela a sur vos activités d'élevage ?

Comment cohabitez-vous avec eux ?

Comment est organisé l'accès aux ressources fourragères ?

Comment est organisé l'accès aux ressources hydrauliques ?

Quel avenir voyez vous pour votre élevage transhumant ... ?

Quelles sont les contraintes ?

Quelles sont les opportunités ?

Pratiques d'élevage ; **l'élevage villageois** (animaux reviennent au village tous les jours)

Caractérisation : Identification, localisation et état de la ressource

	Saison des pluies	Saison sèche	Saison chaude
Les principaux lieux utilisés par l'élevage villageois (à détailler sur la carte des transhumances)			
Les principales sources d'alimentation Type d'alimentation recherché ; fourrage aérien, herbacé, minéraux, complément)			
Quel est l'état de ces différentes ressources fourragères ?			
Quelles sont les difficultés rencontrées ?			
Les principales sources d'abreuvement Type de points d'eau utilisés (forage, puits, mares, etc.)			
Quel est l'état de ces différents points d'eau ?			
Quelles sont les difficultés rencontrées ?			

Autres éléments caractéristiques et explicatifs de la pratique de l'élevage villageois....

Quelles sont les ressources fourragères et / ou hydrauliques stratégiques pour l'élevage villageois ?

Mobilité lié à l'élevage villageois

	Pluvieuse	Froide	Chaude
Qui conduits les animaux aux différentes saisons ? (bergers « étranger », du village, de la famille)			
Quelles relations existent entre le propriétaire et le berger ?			
Quelles sont les difficultés rencontrées pour le gardiennage aux différentes saisons ?			
Connaissez-vous des couloirs de passage, existants ou ayants existés ? si oui lesquels ?			
Quel est leur état ?			
Quels sont les couloirs balisés / matérialisés que vous utilisez ?			
Quels est leur état ?			
Sur quels types d'espaces se reposent / campent les animaux aux différentes saisons ?			
Quelles sont les difficultés rencontrées pour le repos / campement ?			
Quelles sont les difficultés liées à la mobilité du troupeau?			

Quel avenir voyez vous pour votre élevage villageois... ?

Quelles sont les contraintes ?

Quelles sont les opportunités ?

Pratique d'Élevage : **élevage d'embouche** (les animaux ne sortent pas du village / de la cours)

Commentaires généraux sur l'alimentation.

Commentaires généraux sur les compléments alimentaires.

Quelles sont les ressources alimentaires stratégiques pour l'embouche ?

Quelles sont les ressources hydrauliques que vous utilisez pour abreuver vos animaux d'embouche ?

Où et comment boivent les animaux ? (Dans la cours, au puits, etc..), Comment transportez-vous l'eau ?

Quelles sont les difficultés ?

Commentaires généraux sur l'évolution de la ressource eau.

Quel avenir voyez vous pour votre élevage villageois... ?

Quelles sont les contraintes ?

Quelles sont les opportunités ?

Autres pratiques

Quelles sont les autres pratiques qui se rencontrent dans la zone ?

Regrouper par rapport aux ressources utilisées

Pour chaque pratique préciser :

Où se trouvent les espaces et ressources nécessaires aux différentes pratiques?

Qui le fait et d'où ils viennent ?

Quelles sont les techniques et périodes d'exploitations ?

Quelles sont les organisations existantes pour les différentes pratiques ?

Quels liens entre la pratique et les autres pratiques ?

Quels sont les conflits potentiels et/ou réels liés à l'accès ?

Quels sont les mécanismes de préventions de conflits ?

Quel est l'état des espaces et ressources utilisée ?

Vision

Quel avenir voyez vous pour chacune des pratiques... ?

Quelles sont les contraintes ?

Quelles sont les opportunités ?

4 Annexe : Guide d'inventaire des pratiques rurales éléments quantitatifs

Situation administrative

COFOCOM de :	COFOB / Village de :	Equipe de collecte :

Liste de la délégation villageoise (voir état de paiement)

Pratiques agricoles : **agriculture pluviale** (de pleins champs)

Identification des règles

Y a-t-il des	nulle	rare	généralisée	commentaires
Champs de familles				
Champs individuels				
Des cultures de case (gombo, oseille, etc.), notion de champs / espaces pour les femmes				
Chefs de ménage qui louent				
Chefs de ménage qui n'ont pas de champs				

Les champs

	Unité	moyenne	maxi	mini	commentaire
Nombre de champs par ménage					
Quelle est la taille des champs ?					

Pour estimer les surfaces visualiser 1 hectare et comparez

peut-on avoir des **nouveaux champs** ?

si oui comment (défrichage, achat, autres) ?

si non pourquoi ?

Pratique t-on la **jachère**

Si oui quelle est la durée moyenne ?

Si non depuis quand ?

Transactions foncières

Transactions sur les champs

Y a t-il des	nulle	rare	Généralisée	Commentaires d'appréciation générale
Ventes				
Locations				
Gages				
Prêts				
Héritage				
Dons				
Autre				

Les 5 dernières années y a-t-il eut

	nbre	Prix moyen	commentaire
Vente de champs			
Location			
Gages			
Prêts			
Héritage			
Dons			

Identification des conflits / enjeux

Y a-t-il des conflits autour des champs ?

- si oui de quels types (voir tableau), si non pourquoi ?

Type	Fréquence (régulière, rare, nulle)	Cause du conflit	Mode de gestion du conflit (niveau et type d'acteurs impliqués)
Limites des champs			
Don			
Prêts			
Héritage			
Gage			
Vente			
Location			
Liés aux animaux			
Autre à préciser			

Conflits

Type	Nombre déclaré	Nbr de conciliés	Nbr de non concilié	commentaires
Limites de champs				
Don				
Prêts				
Héritage				
Gage				
Vente				
Location				
Liés aux animaux				
Autres				

Éléments de connaissances des conflits et transactions sur les jardins ...

agriculture pluviale

Les récoltes par campagne agricole

	unité	moyenne	commentaire
Mil			
Sorgho			
Nièbe			
Arachide			
Coton			
Sésame			

Quand c'est possible pour les productions passer des bottes et autre mesures au sac de 100 Kg.

Les utilisations des récoltes (en pourcentage)

	Autocon.	dons	vente	autre	Commentaire Ici parler de la couverture des besoins annuels, la fréquence des années déficitaires, etc...
Mil					
Sorgho					
Nièbe					
Arachide					
Coton					
Sésame					

Les récoltes des cultures irriguées/ décrues

	unité	moyenne	commentaire
Riz			
Tomate			
Choux			
Courges			

Les utilisations des récoltes (en pourcentage)

	Autocon.	dons	vente	autre	Commentaire ...
Riz					
Tomate					
Choux					
Courges					

Autres éléments quantitatifs :

Éléments quantitatifs sur l'Élevage :

Caractérisation du cheptel du village d'enquête

Le troupeau

Nombre de tête par ménage	moyenne	commentaire
Bovins		
Ovins		
Caprins		
Camelin		
Asins		
Poules		
Pintades		
autres		

		Transhumant	Villageois	Embouche	Travail
Bovins	Quelle est la proportion par types d'élevages ?				
	Quelle est la tendance d'évolution du type d'élevage ces 10 dernières années ?				
Ovins	Quelle est la proportion par types d'élevages ?				
	Quelle est la tendance d'évolution du type d'élevage ces 10 dernières années ?				
Caprins	Quelle est la proportion par types d'élevages ?				
	Quelle est la tendance d'évolution du type d'élevage ces 10 dernières années ?				
Camelin	Quelles sont les tendances par type d'élevage ?				
	Quelle est la tendance d'évolution du type d'élevage ces 10 dernières années ?				

A quoi sont destinés les différents animaux élevés

Par espèce, quelle est la proportion des animaux utilisée pour ..

	Ovins	Caprins	Bovins	Camelin	Volaille
Vente					
Epargne					
Rituels, coutume, religieux, mariage, baptême, etc.					
Auto-consommation, accueil, etc.					
Autres à préciser					
A qui appartiennent les animaux - hommes					
- femmes					

Les utilisations des produits animaux (en pourcentage)

Type de produits	pourcentage			Commentaire ...
	Autocon.	dons	vente	
Lait de vache				
Lait de chèvre				
Beurre de vache				
fromage				
Œufs de poules				
Œufs de pintades				
Poule				
Pintades				
Cuir et peau				
Fumier				
Autres				

5 Annexe : Recommandation sur la collecte et analyse des données

Elaborer un guide d'élaboration des schémas d'aménagement fonciers en tenant en compte des leçons apprises suivantes :

- Les pratiques agricoles et leur impact sur les autres pratiques ;
- Les pratiques d'élevages et leur impact sur les autres pratiques ;
- L'environnement en temps que base de développement durable ;
- Les relations institutionnelles locales dans la mise en œuvre des pratiques
- Les aspects économiques des différentes pratiques ;
- etc.

Réadapter les outils de collecte d'information pour la réalisation de l'enquête publique en tenant compte des points suivants :

- L'organisation foncière (types de sols, mode d'appropriation, parcellaire, dispositif d'aménagement, l'environnement) ;
- L'affectation des sols (assolement, rotation, etc.) ;
- La conduite des cultures ;
- L'agrégation ;
- La conduite des troupeaux ;
- La gestion des espaces
- Les relations inter et intra pratiques ;
- Les tendances des pratiques (agricultures, élevage, environnement) ;
- mettre plus de temps dans la formation des équipes de collectes qui doivent contenir en leur sein des ressources humanise de qualité ;
- utiliser des fonds de carte dans la réalisation des cartes thématiques ;
- l'outil à considérer comme moyen de collecte d'information ;
- faire le dépouillement, l'analyse des données au niveau local ;
- etc.

6 Annexe : Documentation des cas de transhumance à Diagourou

Les axes de transhumances

Pendant l'hivernage : Axe Nord

Tous les éleveurs qui quittent la commune se retrouvent à Foneko. A partir de cette localité de la commune de Téra, trois axes se dégagent dont :

Foneko- Sassa (avant Foneko)- Timbarkoua (vers Fala)

Foneko- Dougourou- Seddey- Gadago- Korogouso- Mabey- Gari- Toumbouloula (Bankilaré)- Bankilaré- Goroual- Mali

Foneko- Dibblo- Kokorou- Seddey- Ayagha- Lotiloti- Fambita- Siram- Satchiré bangou- Mehanna

Pendant le retour à la période où les champs ne sont pas libérés, l'axe emprunté par les animaux est : Mehana- Seni- Dibilo- Sabba- Foneko- Téra- Diagourou. Les animaux qui pratiquent cette descente anticipé vont jusqu'au Burkina, au Bénin et au Togo en suivant le front vert de la végétation.

Pendant la saison sèche froide et chaude : Axe Sud

Après avoir consommé les résidus des cultures, les animaux descendent vers le sud selon les trois axes suivant :

Boufila (espace de pâturage situé entre Tondey et Tingou)- Tchalguou- Goumgoum ga fatta- Bouli (espace de pâturage)- espace entre Tisso et Tchanguiguel- Nabambori vers la commune de Torodi- Alphassi (présence d'un cours d'eau la Fagha et d'un espace pastoral appelé Kalli)- Kokolakou (site aurifère entre BF et Niger) - Debba- Sebody (espace de pâturage dans la commune de Torodi)- Sirba

Gourel maman- Higa (Frontière Niger-BF)

Bouppo- Senobelepé- Herou- Keri

Localités visitées à l'extérieur du pays

La transhumance transfrontalière est pratiquée en direction des pays suivant :

Burkina Faso : Nassourou, Monguel Guera, Haagou, Goulbi Bandoré- Ikogui- Gongou- Wanou- traverse le goudron venant de Torodi allant à Fada N'gourma- Tapoa

Togo : de la Tapoa certains éleveurs peuvent faufler pour aller à Tiro (Togo).

Mali : Le long du Fleuve Niger

Transhumance transfrontalière : Les loucipés

Les loucipés sont des bergers qui se déplacent en groupe de 3 à 4 personnes. Ils se déplacent sans femmes, ni enfant, avec un petit équipement et ne dépassent pas une ou deux nuits par endroit. Les loucipés conduisent leur propre animaux ou ceux de leur famille et suivent du Nord vers le Sud le mouvement de libération des champs.

Transhumance intercommunale : les Douropé wouro

Ce sont des bergers qui ne franchissent pas la frontière nationale. Ils se déplacent avec femmes et enfants et reviennent à la maison à la première pluie. Au cours de leur déplacement, ils peuvent faire plusieurs semaines au même endroit. Pour l'abreuvement des animaux, il arrive qu'ils creusent leur propre puits. Les *douropé wouro* font des fois des contrats de fumure avec les propriétaires terriens. Ces derniers leur donne en retour quelques bottes ou un sac de mil. Ils conduisent leurs propres animaux, les animaux de leur famille, mais aussi ceux des sédentaires. Au cours de leur transhumance, ils ne dépassent pas Dougouro dans le département de Téra (commune de Kokorou) quand ils vont vers le Nord et au Sud, ils ne dépassent pas Hérou sur l'axe Sud 1 et Deba sur l'axe Sud 2.

Au retour de la transhumance, certains restent dans quelques espaces pastoraux de la commune, d'autres continuent vers le Nord avec des cheptels surtout composés de plus d'ovins que des caprins parce qu'il n'y a pas beaucoup d'épineux. Les éleveurs ne se sentent plus en sécurité que vers le Sud.

Au Burkina, le problème d'accès à l'eau est essentiel. En outre les éleveurs doivent le long de leur parcours notamment à Nassourou, Monguel Guera, Haagou répondrent à des questions comme:

Quelle est leur provenance ?

Quelle est leur identité ?

Quel est le nombre de leur bétail ?

Es ce qu'ils ont les papiers d'autorisation ?

Es ce que leurs animaux ont été vaccinés ?

A Goulbi par exemple, la zone tampon du Parc du W partie Burkina Faso l'accès au pâturage est de 250 F par tête.

Caractéristiques de la mobilité

Au sein du territoire national, l'accès aux ressources est libre et il n'existe aucune règle d'accès au pâturage. Cependant l'accès est libre en général aux points d'eau, mais payant au niveau des forages.

Il faut noter l'existence des mares permanentes dans l'espace communal dont l'accès est impossible à certaines périodes (saison des pluies), telle la mare de Nabolé et les trois Tcharo. A Dalafel, même pendant la saison pluie et la saison froide, l'eau est insuffisante.

Dans la commune de Diagourou, les ressources hydrauliques sont donc caractérisées par :

Le manque de puits pastoraux (dans la commune Rurale de Diagourou, il n'existe aucun puits pastoral) ;

Le tarissement rapide des points d'eau ;

L'ensablement des points d'eau réduisant leur durabilité (Exemple de la mare de Doulgou).

La mobilité présente des difficultés qui lui sont spécifiques :

Fausses accusations en cas de dégât champêtre ;

Pendant la saison chaude, avec la raréfaction ou l'insuffisance de points d'eau d'abreuvement, il y a exigence d'appartenance au terroir autour de ces points d'eau ;

L'insécurité dans le déplacement ;

Le rétrécissement ou l'insuffisance de points de passage entraîne des dégâts involontaires ;

D'une manière générale, la garde des animaux est laissée à un parent (un membre de la famille). Néanmoins, il existe quelques cas où un berger est rémunéré.

Les ressources pastorales

Couvert Végétal

La situation du couvert fourrager se caractérise par :

Le ramassage des résidus de culture ;

Le surpâturage ;

L'occupation anarchique des aires de pâture par la population ;

La dégradation du sol due à des multiples érosions.

L'ensemble de ces phénomènes concourt à une situation déficitaire du disponible fourrager.

Les types de pâturages appréciés par les animaux en fonction des saisons sont :

Saison sèche

Korsol

Rangneré (andropogyanus)

Kolladeho

Hebbéré

Dinguéré

Gadagui ou Bondia

Hivernage

Paggouriho ou herbe du fonio

Lamlamko

Du fait du manque de pâturage dans la zone, les animaux consomment de plus en plus du Sida Cordifolia sec ou gnagnardé en peulh.

Le marquage des troupeaux

Les marquages des animaux se fait avec le feu ou le couteau en réalisant les signes suivants :

Couteau :

Langue de Varin

Nez de chacal

Coupe d'oreille

Feu :

Brûlure à l'oreille

Brûlure au cou

Brûlure au pied

Brûlure sur le flanc

Brûlure sur la colonne vertébrale

7 Annexe : Rapport de l'enquête publique élaboré par la COFOCOM de Diagourou en novembre 2008

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TILLABERI
DEPARTEMENT DE TERA
COMMUNE RURALE DE DIAGOUROU

I/ INTRODUCTION GENERALE

II/ PRESENTATION DE LA COMMUNE

IV/ OBJECTIFS

V/ METHODOLOGIE

IV/ RESULTATS DES ENQUETES

VII/ CONCLUSION

VIII/ RECOMMANDATIONS

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

I/ INTRODUCTION GENERALE :

Les populations de la Commune Rurale de Diagourou (CR/D) vivent principalement de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation des autres ressources naturelles. En effet, depuis son installation officielle en septembre 2005, le Conseil Municipal (C.M) à travers son organe exécutif enregistre plusieurs déclarations de problèmes liées aux modes d'accès, à la gestion et aux contrôles de mise en valeur de ces ressources naturelles rurales.

Vu l'ampleur des conflits et les conséquences engendrées par ceux-ci, il est établi qu'aucun projet ou programme de développement communal ne saurait avoir une bonne planification ou exécution, si en amont les problèmes cités plus haut ne soient pris en compte dans une perspective de

C'est ainsi que le Conseil Municipal à travers son organe technique et administratif qu'est la Commission Foncière Communale (COFOCOM) de Diagourou et la Commission Foncière Communale de Téra ont initié un processus participatif visant à inventorier les espaces et ressources naturelles rurales partagées, en vue de la conception d'un document servant de base de données contribuant à l'élaboration d'un « Schéma d'Aménagement Foncier Régional (S.A.F) » qui cadre parfaitement avec les orientations nationales de développement rural telles que la Stratégie de Développement,(SDR), la Stratégie de Réduction de Pauvreté (SRP) etc....

II/ PRESENTATION DE LA COMMUNE

A l'instar des autres communes du Niger, la Commune Rurale de Diagourou est créée par la loi n°2001-023 du 11 juin 2001 portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales.

Elle est située dans la partie Sud-est du territoire du département de Téra. Elle est limitée Au Nord par les communes de DARGOL, KOKOROU et Téra ; au Sud-est par le Burkina Faso et à l'Ouest par les communes de Bankilaré et Téra.

Sa superficie de 1400 km², soit 28,30 % du territoire du département de Téra. Sa population est composée de peulh majoritaire à 98 %, des gourmantché et Sonraï. Au dernier recensement administratif 2006, elle est de 48 721 habitants regroupée au sein de 41 villages administratifs, ayant chacun un ou plus hameaux et tribus rattachés.

La densité moyenne est 19 habitants au km².

Le taux d'accroissement est 3 %. Cette population est relativement jeune à 47, 7 % ont moins de 15 ans.

D'autre part, la commune de Diagourou dispose des mares permanentes et semi-permanentes dont celles de NABOLE, TAKA BANGOU, YALAMBOULI, TCHARO, DOULGOU etc.....

La végétation est de type arborée ; composée de massifs forestiers, essentiellement d'acacia et de balanites. l'espèce faunique est composée de gazelles, d'outardes, et de quelques oiseaux granivores vivant le long des cours d'eau et dans les endroits peu boisés. La principale activité agricole est l'élevage de type transhumant ; mais aujourd'hui elle (population) sédentarisée et pratique plus l'agro pastoralisme.

III/ OBJECTIFS :

III.1 /Objectif Global :

Prévention des conflits et sécurisation des ressources naturelles renouvelables.

III .2 Objectif Spécifique :

- Inventorier les différentes ressources naturelles renouvelables et les pratiques qu s'y exercent ;
- Identifier les couloirs de passages et axes de transhumance ;
- Recenser les aires de pâturage, les ressources hydrauliques, connaître leurs modes d'accès et de gestion par leurs différents utilisateurs.

IV : METHODOLOGIE

Le travail d'inventaire des espaces et ressources partagées s'inscrit dans la volonté des COF d'asseoir des règles d'accès et de gestion optimale de ces espaces et ressources dans la perspective de l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) régional.

Le Conseil Municipal de Diagourou dans une de ses sessions et par délibération N°005/CM/CR/DIAG en date du Adopte le principe d'engager ce processus de recensement.

Au terme de cette délibération, les conseillers municipaux entreprennent des missions de sensibilisations et d'information de l'opportunité de cet inventaire des ressources et les résultats attendus.

Le Schéma d'Aménagement Foncier étant un processus itératif et participatif institué par l'Ordonnance n°93-015 du 2 mars 1993, fixant les Principes d'Orientation du Code Rural (POCR), doit être conduit par et pour les populations et les Commissions Foncières afin qu'elles contribuent pleinement à la sécurisation foncière et à la prévention des conflits ruraux. Ainsi depuis :

- ✓ -Juillet 2007, prise de contacts des maires, SG et SP/COFODEP afin de préciser les attentes et compréhensions réciproques des COFOCOM, COFODEP, Secrétariat Permanent Code Rural, l'ONG APOR et le Programme LUCOP de la suite du processus d'inventaire des espaces et ressources partagées ;
- ✓ -une journée de rencontre interne des membres des deux (2) COFO de Diagourou et Téra pour échanger sur l'intérêt d'un tel travail et de dégager des recommandations ;
- ✓ -en septembre 2007, les deux (2) COFOCOM de Diagourou et de Téra et la COFODEP de Téra se sont rencontrées pour préciser et planifier les activités sur le terrain ;
- ✓ -en janvier 2008, une autre rencontre de deux jours pour définir et formuler les questionnaires-guides d'enquêtes. Dans le même mois, les deux COFOCOM se rencontrèrent pour repréciser les attentes de cet inventaire, mais aussi élaborèrent des outils de collectes de données sur ces d'enquêtes publiques sur le terrain ;
- ✓ -en mars 2007, un échange de mise en œuvre de ce processus de collecte de données.
- ✓ -donc de cette communication permanente autour du recensement des espaces et ressources naturelles, les deux COFOCOM font ressortir des documents de synthèse de ces informations et des cartes de ressources qui dégagèrent des visions synthétiques d'orientations nationales ;
- ✓ -Les 06 et 07 Août 2008, le Conseil Municipal à sa session extraordinaire, en présence des chefs de villages, différents délégués sous-zonaux, qui ont participé activement à ce processus. Au cours de ce conseil municipal, la COFOCOM a restitué au Conseil Municipal, les processus et étapes ayant permis l'élaboration d'un document de synthèse de l'inventaire des espaces et ressources naturelles. Ce DOCUMENT appelé aussi : Schéma d'Aménagement Foncier « S.A.F/Local ».

Après amendement et contributions à l'amélioration de ce Document par les différents acteurs, le Conseil Municipal l'a adopté par 15 voix pour ; 0 voix contre ; sous réserve d'intégrer les observations et contributions apportées par les parties prenantes à la conception et à l'élaboration dudit « DOCUMENT ».

V : PRESENTATION DES PRATIQUES D'ELEVAGE :

Les Atouts :

Les animaux, les hommes, les aires de pâturage, les points d'eau, les couloirs de passage, les retenues d'eau, les axes de transhumance, les aires vacantes.

Les Faiblesses :

Insuffisance des aires de pâturage, manque d'enclave pastorale ;

Insuffisance et rétrécissement des couloirs de passage ;

Insuffisance et ensablement des points d'eau ;

Couloir de passage non matérialisés et balisés ;

Inaccessibilité à certaines ressources, manque d'infrastructures pastorales ;

Insuffisance de Banques à aliments Bétail (B.A.B) ;

Inexistence de pistes de transhumance,

Tracasseries administratives au niveau des frontières pendant la transhumance ;

Manque d'encadrement des pasteurs pendant la transhumance.

L'intérêt des populations pour les différentes espèces est la suivante :

BOVINS ;

OVINS ;

CAPRINS ;

VOLAILLES ;

ASINS ;

CAMELINS ;

EQUINS.

La taille moyenne du troupeau par famille est composée comme suit :

Bovins : 10 têtes ;

Ovins : 10 têtes ;

Caprins : 20 têtes ;

Volailles 15 ;

Asins : 2 têtes

Camelins : -1 tête.

La pratique d'élevage est caractérisée par un mode extensif basé sur la transhumance qui est en progression par rapport aux autres types d'élevage (villageois, embouche).

Anecdote : Un éleveur de la Commune Rurale de Diagourou disait « Dans le temps passé après la traite des animaux, il suffisait de les détacher et les laisser seul paître, sans berger. Les aires de pâturage sont abondants et très de champs ».

Cependant, l'embouche est en nette progression.

Couvert Végétal :

Le déficit du fourrager se caractérise par :

Le ramassage des résidus de culture ;

Le surpâturage ;

L'occupation anarchique des aires de pâture par la population ;

La dégradation du sol due à des multiples érosions.

Modalités d'alimentation :

L'accès est libre et il n'existe aucune règle d'accès.

Ressources hydrauliques :

Les ressources hydrauliques sont caractérisées par manque de puits pastoraux (dans la commune Rurale de Diagourou, il n'existe aucun puits pastoral) ;

Le tarissement rapide des points ;

L'ensablement des points d'eau, réduisant leur durabilité.

Exemple de la mare de DOULGOU

Modalités d'Accès :

L'accès est libre en général, mais payant au niveau des forages. Il faut noter l'existence des mares permanentes dont l'accès est impossible à certaines périodes (saison des pluies), telle la mare de NABOLE et celle des trois TCHARO. A Dalafel, même pendant la pluie et la saison froide, l'eau est insuffisante.

A transhumance prédomine par rapport aux deux pratiques (élevage village et l'embouche). Cela résulte du fait qu'il n'y a pas assez d'aires de pâturage et les principales sources d'abreuvement s'assèchent prématurément.

Elevage transhumant :

Mouvement des animaux :

Les transhumants vont au sud de Diagourou, Yelo Taka, Gourel Mamman, Louggoï, et Higa (Burkina Faso) et enfin au Togo, avant les premières pluies et restent pendant trois (3) à 6 mois pour redescendre vers le Nord dans les communes de Téra, Bankilaré et continuer au Mali, après la libération des champs et restent pendant trois (3) mois.

IL est ressorti que trois types de transhumances se développent dans la commune de Diagourou :

- La transhumance ou l'élevage inter-villageois ;
- La transhumance inter-communale ;
- Et la transhumance transfrontalière.

La transhumance ou l'élevage inter-villageois :

Les éleveurs vont dans les aires de pâturage entre les villages voisins et rentrent le soir dans leurs points d'attaches.

Exemple : Yelo Hamidou –Gourel Mamma –Balga - Louggoï

La transhumance intercommunale :

Les éleveurs vont dans les communes de Téra, Bankilaré, Kokorou, Dargol, et Torodi. Ils restent des fois en fonction de l'importance du pâturage et des points d'eau.

Si le terroir d'accueil est favorable, ils restent jusqu'à la fin des récoltes (période de libération des champs pour rejoindre leurs terroirs d'origines pour venir faire paître les résidus de cultures.

La transhumance Transfrontalière :

Les transhumants vont dans les pays voisins et durent le plus longtemps possible (trois, six mois, voir un an). Au sud de la commune : le Burkina Faso jusqu'au TOGO, BENIN.

Ils redescendent au Nord pour rejoindre le Mali où ils durent au moins (3 mois).

Au cours de la transhumance, les animaux se nourrissent de plusieurs types et différents aliments :

Saison des pluies : fourrage herbacé abondant ;

Saison froide : résidus de culture et les sous produits agricoles ;

Saison sèche : fourrage aérien ; du son ; sel, natron, grains de coton.

D'une manière générale, les différentes ressources fourragères sont en perpétuel dégradation.

Les principales sources d'abreuvement sont constituées de :

Mares : (permanente, semi permanents)

Puits ;

Puisards ;

Forages.

Il existe quelques rares mares permanentes et de la disparition progressive de certains points d'eau due à l'ensablement.

La Commune Rurale de Diagourou accueille différentes espèces d'animaux venant de divers horizons (Bankilaré, Téra, Kokorou, Gothèye, Torodi, Burkina Faso et Mali).

La période d'accueille se situe entre la saison froide et chaude. Leurs Cheptels est constitué de ; Bovins, majoritaires, Ovins, moyennement ; Caprins, Camelins.

Les avantages c'est que l'arrivée de ces éleveurs et leur capital bétail, permettent une fertilisation rapide des terres, l'amélioration de la race et le brassage culture qui aboutit aux mariages et l'offre de « HABBANAYÉ » ou animal de l'amitié et symbole de fierté.

L'autre inconvénient, vue l'accès libre des ressources pastorale : c'est le surpâturage rapide, la propagation de maladies et l'assèchement rapide des points qui servent d'abreuvement vu l'importance de leur cheptel.

Il est à noter que dans certaines zones comme BANGARE, village administratif de Diagourou, Celui qui reçoit les animaux d'ailleurs dans son champ, c'est lui qui prend la charge de payer l'eau de forage pour l'abreuvement.

Mobilité:

Difficultés liées à la mobilité :

Fausse accusations en cas de dégât champêtre ;

-Pendant la saison chaude, avec la raréfaction ou l'insuffisance de points d'eau d'abreuvement, il y a exigence d'appartenance au terroir autour de ces points d'eau ;

-l'insécurité dans le déplacement,

- le rétrécissement ou l'insuffisance de points de passage entraîne des dégâts involontaires ;

Le Gardiennage :

D'une manière générale, la garde des animaux est laissée à un parent (un membre de la famille). Néanmoins, il existe quelques cas où un berger est rémunéré.

VISION DE L'ELEVAGE TRANSHUMANT :

De nos jours avec la reconstitution du cheptel de plus en plus croissant, les systèmes de l'élevage (villageois et l'embouche) et de l'agriculture tels que pratiqués, favorisent une situation conflictuelle par l'occupation progressive des espaces et terres vacantes, qui furent considérées comme aires de pâturages et aires de repos.

Les couloirs de passage et les terres cultures de rentes pratiquées par les femmes sont inacceptables dans beaucoup de cas de ces espaces.

Anecdote : dans un hameau de Diagourou, chef de la commune, une femme s'est vue obliger d'abandonner son champ de mil, parce les petits bergers commettent aussi volontairement des dégâts. Elle est partie se plaindre auprès d'un chef de village. Les auteurs (bergers) convoqués pour explications dirent tout simplement : « pourquoi une femme va faire un champ de mil, alors les hommes manquent d'espaces pour cultiver »

Nonobstant, le grignotage, et l'appropriation des aires de pâturage, le grignotage des pistes de passage, les cultures surbrulis, et la mise en valeur autour des points d'eau rendent difficile l'élevage extensif, parfois de couloirs de passage.

C'est le cas de NABOLE où les animaux sont à la transhumance pendant la saison de cultures, parce qu'il n'existe aucun couloir de passage, mieux tout autour de la seule permanente est pratiquée les cultures de contre saison. Information fournie, l'école primaire est construite sur l'ancien couloir de passage.

PRESENTATION DES PRATIQUES AGRICOLES:

Introduction :

Considérée comme activité économique par la population de la commune rurale de Diagourou. Aujourd'hui, elle est s'est sédentarisée et exerce l'agropastoralisme.

Plus de 80 % de cette population active pratique l'agriculture de subsistance. Elle cultive le mil, le sorgho, le maïs et les cultures de rentes telles : le niébé, l'arachide, le sésame et le gombo. C'est une agriculture extensive caractérisée par une faible utilisation des intrants modernes, du à leurs coûts élevés.

Cependant depuis quelques décennies, cette agriculture rencontre d'énormes difficultés tels les aléas climatiques, la pression démographique, la baisse de la fertilité des terres de cultures. Tous ces agrégats poussent les cultivateurs à la conquêt des nouvelles terres fertiles. Ce qui a pour conséquence, les tensions sociales entre les communautés de base. L'agriculture pluviale, est pratiquée à 90 % des populations.

Le MIL :

Il est cultivé à 85 % sur les sols dunaires, tantôt argileux et des terres de glacis.

Il est destiné essentiellement à l'autoconsommation, à l'exception de quelques cas de dons aux proches parents et aux cas sociaux.

Il est cultivé pendant la saison des pluies (juin à octobre) par les hommes sur des grandes superficies qui varient entre 3 à 8 ha en fonction de la taille de la famille.

Les outils utilisés sont traditionnels et se limitent à la hilaire et à la daba.

En bonne campagne agricole, pour un champ de trois ha, la production peut aller à 150 bottes* de mil. La production moyenne est de 80 bottes.

Les résidus de culture servent d'alimentation aux animaux et enrichis le sol.

A Gabikane, un habitant me : « il y 20 ans voir 30, un champ de 3 ha ha produit 200 à 300 bottes de mil ».

Le SORGHO :

Elle est cultivée dans une bonne partie dans les vallées, les sols argileux par les populations de la sous zone de YELO TAKA (bouppo, tingou).

Les superficies sont grandes, moyennes ou petites en fonction de types sols appropriés :

A Bouppo et Tingou et toute la partie frontalière au Burkina, sur des grands ha

Dans la sud-ouest sur des superficies moyennes : c'est le cas de Tchantchaga et Bangaré.

Dans la sous zone de Diagourou, sur des petites dimensions.

Le rendement est fonction de la qualité du sol et de la superficie cultivée.

LE NIEBE :

Il est cultivé sur les sols dunaires, glaciés et argileux. Il est généralement en association avec le mil et ou sorgho. Il est consommé localement, mais une bonne partie est vendue. Les résidus sont destinés à l'alimentation des animaux.

L'ARACHIDE :

L'arachide est non seulement fluviale, mais également culture de rente.

C'est les femmes qui l'a cultive à 90 % sur des sols dunaires et argileux sur des petits espaces. La grande partie de la production est vendue pour satisfaire les besoins courants de la famille. La coque est source d'aliments de bétail.

Le sésame et le gombo sont cultivés sur les mêmes espaces que l'arachide par les femmes. Ces produits de rente ne généralement pas évalués ou quantifiés.

Le maïs est cultivé par les hommes et les femmes. A la différence, les hommes la pratiquent sur des grandes superficies dans les bas fonds tant dis que les femmes dans les endroits fertilisés, autour des cases.

Anecdote : un habitant me dit que les années passées (voir 15 à 20 ans) on cultive le maïs pour son bon goût et un aliment palliatif, aujourd'hui il a pris la valeur de culture de rentes.

LA JACHERE :

Depuis une vingtaine d'années la jachère est rare à cause de l'insuffisance des terres terres de culture. Seul, la fertilisation se fait par le pacage des animaux ou tantôt de l'apport du fumier. Cette pratique traditionnelle de fertilisation a aussi un coût, parce que la plupart des propriétaires terriens n'ont pas d'animaux.

Le coût des engrais n'est pas à la portée de la grande majorité de la population, surtout la non maîtrise des techniques d'utilisation des engrais produit généralement des effets négatifs sur les semences.

LES CULTURES IRRIGUEES :

Les cultures irriguées, comparativement à la culture pluviale est rare. C'est qu'elle existe très peu pratiquée dans toute la commune autour des mares de NABOLE, TAKA BANGOU, TIARO, DOULGOU, certains villages riverains du FOLKOU.

Le maraîchage :

Il est pratiqué par les hommes et les femmes d'octobre à Février aux abords des rivières, des mares et des puisards sur des espaces non aménagés et clôturés

Par des tiges de mil, des branchages et des branches épineuses. On y trouve du chou, de la tomate, l'oignon, le haricot vert et des tubercules.

L'arboriculture :

Cette pratique est à l'expérimentation. On y trouve des goyaviers, manguiers et citronniers.

Les cultures de décrues :

Elles sont rares du fait de la faiblesse des cours d'eau permanents ou semi permanents. En dehors des mars citées plus haut, Seul le folkou avec la réalisation du seuil d'épandage offre ces possibilités.

Contraintes liées à l'agriculture :

La démographie : il s'agit ici des effectifs au sein des ménages ;

La coupe abusive des arbres : les besoins de plus en plus de bois de chauffe et en clôture et ou en confection des habitations entraînant la déforestation.

-des affrontements fréquents entre agriculteurs et éleveurs : pour l'accès et au contrôle des ressources naturelles. Il s'agit des dépassements des limites de pâturages par les éleveurs, du grignotage des pistes et couloirs de passages.

A NABOLE, l'exploitation de la mare oppose maraîchers et éleveurs.

L'occupation des terres vacantes de façon non règlementaire :

« Un cultivateur » est son champ exproprié par un dignitaire. Les raisons avancées par ce dernier sont que cet espace était l'aire de repos de ses animaux. Par conséquent, il lui revient de droit.

VISION

Au vue des pratiques actuelles de l'agriculture et les différents mode d'accès des ressources naturelles, les cultures pluviales commencent à avoir des limites compte de plusieurs facteurs sous jacents tels que :

- L'irrégularité des pluies ;
- La pauvreté des sols ;
- Les pratiques agricoles traditionnelles incompatibles l'état des sols ;

La faiblesse des productions et des rendements conduisent à

Un autre paysan dit « ça fait 4 ans cette année que je n'ai pas eu de bons rendements. A supposer que nous avons d'espaces pour faire des cultures irriguées, nous la ferons sans ».

PRESENTATION DES AUTRES PRATIQUES :

La Commune Rurale de Diagourou est très riche en ressources naturelles. Ainsi on rencontre une biodiversité large et diversifiée. Cependant, cette ressource est exploitée de façon traditionnelle, archaïque et anarchique. En effet, les différentes activités pratiquées dans la commune rurale de Diagourou, autres que l'agriculture et l'élevage par sous zone sont :

GABIKANE :

La pêche, l'exploitation de bois, cueillette, exploitation des carrières, apiculture (extraction de miel), exploitation minière, chasse.

NABOLE :

La pêche, l'exploitation de bois, cueillette, la chasse, confection des briques, ramassage de paille, les carrières.

YELO TAKA :

La pêche, l'exploitation objets historiques, cueillette, la chasse, confection des briques, ramassage de paille, les carrières, exploitation du bois

BANGARE :

La cueillette, la chasse, ramassage de paille, exploitation du bois.

DIAGOUROU :

La pêche, cueillette, la chasse, confection des briques, ramassage de paille, les carrières, exploitation du bois, confection des sekos.

1 la pêche est peu pratiquée dans l'ensemble de la commune, à l'exception de Nabolé, Doulgou, Tcharo qui ont des mares permanentes. Les quelques rares autochtones et des Personnes venant des communes de Dargol et de Téra.

L'exploitation est de type traditionnelle. Les matériels qui sont couramment utilisés sont : Ligne à hameçon, Palingre, Nasse, Epervier, Harpe, Filet etc....

Les espèces existantes sont dans les eaux de la commune rurale de Diagourou sont nombreuses et diversifiées. Toutes espèces de poissons se trouvant dans les eaux du fleuve sont rencontrées dans les points d'eau de la commune, car, ces derniers alimentent le

fleuve. La pêche est pratiquée tout au long de l'année au niveau des mares permanents de Nabolé et Tcharo, mais s'intensifie pendant la période de décrue (octobre à juin).

La majeure partie des prises de la pêche est destinée à l'autoconsommation, seule une infime partie est destinée à la vente est écoulee frais, salée ou fumée.

Dans la commune rurale de Diagourou, il n'existe que deux groupements de pêcheurs :

- un groupement de pêcheurs autour du barrage de Nabolé, dénommé « LINGOU » ;
- un groupement de pêcheurs de la mare de Taka ;

La pêche est associée aux autres pratiques à travers les ressources en eau et les espaces qu'occupent les pêcheurs. A Diagourou, depuis la réalisation de ce seuil d'épandage, quelques personnes pratiquent de façon isolée, la pêche et développent l'appétit de ce voir un jour pêcheur attiré

Conflits

La commune étant une zone à vocation pastorale par excellence, chaque acteur cherche à sur planter sa composante pratique. C'est ainsi naissent des conflits entre agriculteurs, éleveurs et pêcheurs autour de ces points d'eau permanents.

Les causes sont multiples, mais on peut citer entre autres :

- ✓ -les animaux en s'abreuvant tombent dans les engins des pêcheurs,
- ✓ -la pêche diminue la qualité de potable de l'eau ;
- ✓ -les animaux sont interdits d'accès aux lieux où les engins de pêchent sont installés ;

Les conflits surviennent dans la plupart des cas du non respect des dates de pêches Collectives. Autour du barrage de Nabolé, en dehors des différents entre pêcheurs, il n'existe pas d'autres conflits, car, à chaque type d'exploitation est attribuée une portion spécifique répondant à ses besoins. Les conflits sont généralement réglés à l'amiable par le conseil des sages dans le cas échéant, devant les autorités locales et coutumières.

VISION :

Dans la commune rurale de Diagourou, nous assistons à la diminution de la production et certains cas à la réduction de l'activité. Cela est du à :

L'ensablement des cours d'eau ;

La diminution quantitative et qualitative des ressources halieutiques (disparition de certaines espèces) ;

De ce fait, si rien n'est fait, nous assisterons à la disparition progressive des eaux de surface, donc de la pêche. Ainsi pour pallier à ces problèmes, nous devons :

- ✓ -reboiser autour des points d'eau et cours d'eau ;
- ✓ -sur creuser les mares ;

Créer des comités de gestion et former les membres de ces comités en gestion de l'environnement et gestion des conflits.

EXPLOITATION DU BOIS :

Les ressources forestières exploitées sont trouvées dans les forêts, dans les champs, autour des cours d'eau et points d'eau. Les exploitants sont les autochtones, les communes voisines et la communauté urbaine de Niamey (Gabikane et Nabolé). L'exploitation des ressources forestières nous procure les biens services suivants : bois de chauffe, bois d'œuvre, feuilles et racines pour les pharmacopées traditionnelles, le bois de service, les fruits et feuilles pour la consommation, l'emploi (vente de bois de chauffe, bois de service, les pirogues, mortiers, pilons etc...), charbon de bois, feuilles de palmier, pâturage aérien et...

Les espèces couramment utilisées pour ces biens et services sont :

-la végétation de glacis composé essentiellement de : D'acacia radiana, balanites, aegyptiaca etc..

La végétation de massifs forestiers, de plateaux constitués de : peuplement des vallées qui sont situés le long des mares et des koris,

L'exploitation des produits forestiers se fait tout au long de l'année et en fonction des besoins. L'exploitation de bois de services'intensifie pendant les périodes de récoltes pour la confection des sekos de greniers et le début de » la saison des pluies pour la construction des cases et maisons dans les campements et la confection des mandes pour hilaires et daba.

Le pâturage aérien est exploité en période de crise fourrager (saison sèche). Quant aux feuilles et fruits, elles sont plus exploitées en période de soudure.

En effet, toutes les autres pratiques sont faites dans les forêts, soit sur les terres marginales ou espaces pastoraux qui sont tous dans le domaine de la forêt.

C'est ainsi que l'agriculture utilise les terres fertiles en défrichant la forêt et l'élevage utilise les ressources forestières à savoir : paille, pâturage aérien etc.

Conflits :

Les conflits liés à l'activité sont :

Conflits entre autochtones et autres exploitants ;

-l'exploitation des domaines privés ;

-le vol du bois d'autrui.

Ces conflits sont la plupart gérés par les sages ou les chefs de villages.

VISION :

L'exploitation des ressources forestières devient de plus en plus un problème d'actualité et si rien n'est fait, nous assisterons à la disparition totale de ces ressources. Les problèmes rencontrés sont multiples, mais nous pouvons citer entre autres :

-la rareté de la ressource ;

-la glacification progressive des terres ;

Les aléas climatiques ;

Difficultés d'obtention des papiers d'autorisation ;

l'inaccessibilité des zones en saisons de pluies ;

la coupe abusive et anarchique de ces ressources par une analphabète.

Afin de résorber ces difficultés, nous devons :

- responsabiliser les populations par la mise en place des comités de surveillance et de contrôle sur l'exploitation de ces ressources ;
- former ces comités en techniques de restauration et de gestion environnementale ;
- planter les arbres et les protéger ;
- mettre en place et respecter les règles d'exploitation.

LA CHASSE :

La chasse est très peu pratiquée dans la commune rurale de Diagourou. Les chasseurs sont les autochtones, les communes voisines (Téra, Dargol et Gothèye) et les burkinabé.

Ils chassent dans les galeries forestières, autour des montagnes, dans les vallées et plaines. Leurs instruments de chasse sont rudimentaires et archaïques : il s'agit de bâtons ; des pièges traditionnels ; flèches ; lances ; sagaies ; chiens de chasse etc. tant que les burkinabé qui utilisent des fusils de chasse. Le fruit de la chasse est dérisoire à cause de la

faible diversité des espèces qui sont : les lapins, serpents, pintades, gazelles perdrix, renards, outardes etc.

Autour de la mare de Tcharo, les canards sauvages sont nombreux et beaucoup d'oiseaux aquatiques. Elle se pratique toute l'année, plus dense dans la saison chausse encore plus propice pour la capture. Il n'existe pas de structure organisée à cet effet.

CONFLITS :

Du fait que l'agriculture, l'élevage et la chasse occupent les mêmes espaces, d'autres types de conflits naissent entre ces différents acteurs :

les animaux domestiques tombent parfois dans les pièges des chasseurs ;

les chiens de chasse attaquent les animaux domestiques ,

les chasseurs brûlent les aires de pâturage et parfois mêmes les greniers de mil des cultivateurs.

Généralement les conflits qui surviennent sont réglés par les maîtres de chasse.

VCISION :

La chasse est fonction de la ressource forestière et cette dernière diminue, donc celle-ci aussi régresse. Les services techniques compétents sont exigeants quant aux respects de la réglementation en vigueur.

EXPLOITATION DES CARRIERES :

Les carrières sont exploitées au niveau des collines et montagnes et les glacis latéritiques.

Elles sont utilisées pour la construction de :

-maisons, pistes, ouvrages de CES/DRS, poteries, décorations des maisons. Elles participent à la construction des grands ouvrages : ex seuil de Diagourou. l'exploitation des carrières est inorganisée.

VISION :

La commune rurale de Diagourou dispose d'importantes carrières dont la valorisation par les exploitants locaux en structure organisée leur procurera assez d'avantages.

La CUEILLETTE :

Celle-ci est pratiquée dans les forêts, bas-fonds, autour des villages et dans les champs.

Elle est encore à l'état rudimentaire et ne profite pas à ces exploitants.

Elle se limite généralement à la consommation locale des feuilles, quelques fruits sauvages

comestibles etc...Les conflits sont rares, voir mêmes inexistant, sauf quand le domaine privé est touché.

VISION :

Les espèces de cueillettes ont disparu à cause des sécheresses. Il faudrait penser à la régénération naturelle afin rehausser la remontée biologique.

CONCLUSION :

En dépit de nombreuses potentialités en ressources naturelles dont dispose la commune rurale de Diagourou, et aussi les différentes pratiques que font les acteurs ruraux de ces ressources,

RECOMMANDATIONS

L'accélération de la mise en place ou le parachèvement des commissions foncières locales, au niveau des communes et surtout des villages et tribus pour accélérer le processus d'élaboration du SAF dans le département de Téra ;

- Le renforcement des capacités des commissions foncières ;
- L'Etat doit mettre à la disposition des communes des Services Techniques Déconcentrés (Loi n°2002-013 du 11 juin 200 portant Transfert des compétences et ressources)
- Renforcer l'intercommunalité en matières d'accès et de gestions des ressources naturelles, surtout les ressources partagées. Une utilisation des conventions locales positives de gestion des ressources naturelles ;
- L'élaboration dans les meilleurs délais du guide méthodologique d'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) ;
- Encourager les PTF à accompagner les deux communes par une bonne visibilité des activités réalisées dans ce processus d'inventaires des ressources dans la mise en œuvre du SAF.

8 Annexe : Rapport de l'atelier sur les visions de développement rural dans la commune de Diagourou

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TILLABERI
DEPARTEMENT DE TERA
COMMUNE RURALE DE DIAGOUROU

ANALYSE DES VISIONS

Novembre 2008

Appui technique et financier :
Partenaire d'accompagnement :

LUCOP
ONG APOR

Equipe de rédaction :

Mr Diallo Amadou Hama
Mr Yayé Hamani
Mr Omar Konaté
Mr Chaïbou Kaoura
Mr Abdoulhaziz Yacouba

I/ INTRODUCTION

La Commune Rurale de Diagourou renferme d'énormes ressources et de multiples pratiques liées à ces ressources. Ces pratiques une fois coordonnées et bien organisées contribueront au développement socio-économique de la Commune.

Malheureusement nous assistons à une réduction quantitative et qualitative de ces ressources, ce qui constitue le support de ses différentes pratiques. Ainsi dans l'optique de trouver un début de solutions à l'inadéquation ressource pratique et la perspective de l'adéquation ressource-pratique, qu'une session d'analyse des visions a été organisée par la Commission Foncière Communale (COFOCOM) de Diagourou.

Cette session qui a vu la participation des différents délégués sous- zonaux, des services techniques, et des partenaires au développement a eu pour but d'analyser et d'approfondir les réflexions pour une vision prospective des différentes pratiques.

II. PRATIQUE AGRICOLE.

2.1. Agriculture pluviale.

Compte tenu des difficultés auxquelles est confrontée l'Agriculture pluviale qui sont entre autres : l'érosion hydrique et éolienne, car les terres de cultures sont lessivées, et exposées aux intempéries, dépourvues de leurs éléments nutritifs, les vents violents qui emportent les débris de cultures qui enrichissent le sol, l'environnement des surfaces cultivables, la non utilisation d'intrants agricoles, les attaques parasitaires et acridiennes etc.

Toutes ces difficultés évoquées qui ont pour conséquences néfastes ; une baisse progressive des espaces de culture, diminue la fertilité des sols et du rendement, il serait souhaitable de :

- Entreprendre des actions de récupération des terres dégradées et de leurs mises en valeur ;
- Sauvegarder l'environnement par la préservation des différentes espèces d'arbres et d'herbes déjà existantes qui contribuent facilement à la fertilité rapide des terres de cultures, mais sources d'aliments de certaines espèces fauniques, La densité du couvert végétal protège les eaux de surfaces ;
- Utiliser des techniques modernes de culture maîtrisables par les paysans ;
- Créer de boutiques d'intrants avec des conditions d'accès plus souples telles des prêts de semences améliorées ;
- L'adaptation des semences aux conditions climatiques et à la nature du sol ;

- Pratiquer l'association ou la rotation des cultures pour tirer les opportunités qui s'offrent à eux comme par exemple le mil hâtif avec le Niébé ou bien de semer le sorgho à la place du mil.
- Développer l'Agro-foresterie, car il n'ait pas moins important de voir des vents violent cassé ou déraciner les cultures au moment de leur épiaison, du faite de l'inexistence d'arbres dans les champs capables de freiner les vents ;
- Faire des champs expérimentaux dans les sous zones pour démontrer aux paysans l'utilité de ces semences améliorées, qu'elle est pratique et possible sur nos terres ;
- Créer des conditions d'accès aux produits phyto- sanitaire et former des brigadiers phyto sanitaires ;

Anecdote : Un paysan de Diagourou qui d'habitude sème toujours le mil, cette année de mauvaise campagne s'est hasardé à cultiver essentiellement le sorgho, et par coup de chance, ce paysan a eu une bonne récolte contrairement aux autres.

2.2. Les cultures irriguées.

Les cultures irriguées sont confrontées aux mêmes difficultés que les cultures pluviales entre autres :

- L'insuffisance des eaux de surfaces dans toute la commune ;
- L'assèchement rapide des cours d'eau;
- Les quelques mares permanentes font l'objet de multiples usages par les différents acteurs ;

La disponibilité des terres de cultures accessible aujourd'hui par des conventions locales permet de pratiquer les cultures irriguées à même supplanter les autres pratiques agricoles dans les années à venir, la population, pense qu'il faut :

- Sensibiliser les populations sur l'importance du maraîchage et son impact dans l'amélioration des conditions de vie nos communautés ;
- Les quelques mares permanentes et les barrages doivent être obligatoirement mis en valeur ;
- Le fonçage des puits, puisards et forages dans toute la commune ;
- Le Surcreusage des mares semi permanentes pour une durabilité afin de pouvoir entreprendre l'activité de l'irrigation ;
- Aménager des espaces destinés à l'activité
- Récupérer les terres dégradées autour des points d'eau afin d'avoir des grandes superficies cultivables;
- Appuyer les paysans en matériels aratoires et en semis ;
- Faciliter l'accès aux crédits des intrants aux populations en vue de renforcer l'activité et la développer ;
- Aider les paysans à former des groupements coopératifs et assurer leur encadrement ;

2.3. Les cultures de décrues.

Les cultures de décrues sont pratiquées après le retrait des mares. Elle débute entre la fin de la saison des pluies et la saison froide, car après le retrait des eaux, le couvert végétal n'existe qu'autour de ces espaces. Ainsi donc, comme les autres pratiques, cette dernière est confrontée à d'énormes difficultés à savoir :

- la divagation des animaux ;
- manque d'appui technique et encadrement dont souffrent les paysans ;
- Attaque des parasites et les rongeurs, ceux-ci empêchent ou retardent la maturité des semis ;
- le manque d'intrants et engrais chimiques ;
- l'éloignement progressif de la nappe ;

Or, si cette pratique reste encore palliative, elle contribue tout de même dans l'alimentation, du régime alimentaire quotidien et d'ailleurs constitue une activité génératrice des revenus pour les femmes.

- une large et intense sensibilisation des exploitants ruraux sur les revenus que génèrent ce secteur ; exemple culture de contre saison ;
- La commune et les partenaires doivent encourager et appuyer ces initiatives ;
- protéger les cultures contre la divagation des animaux
- Avoir accès aux produits phyto sanitaire pour lutter contre les parasites et les rongeurs ;

III. PRATIQUE DE L'ELEVAGE

L'étude réalisée sur les ressources naturelles et les pratiques a révélé que l'élevage est confronté à plusieurs problèmes dont entre autres : l'insuffisance des aires de pâturage, l'insuffisance des points d'eau pour abreuver les animaux, le manque d'infrastructures pastorales appropriées etc.

Les communautés n'ont pas une bonne vision de l'élevage, cependant les pratiquants reconnaissent que cette activité devient de plus en plus difficile.

C'est dans ce cadre qu'a été organisé cette session d'analyse pour que toutes les parties prenantes arrivent à formuler des visions prospectives de l'élevage dans la commune afin de garantir la disponibilité des ressources et de faciliter cette pratique. Par coutume, « quant on dit un peul ça équivaut à un éleveur ».

Cette activité va continuer dans la commune parce qu'elle contribue au développement socio-économique de nos communautés. L'élevage anime les *marchés hebdomadaires* à travers les transactions qui s'y font, mais il est confronté à des difficultés que les populations eux mêmes ont exprimées par :

- L'insuffisance des aires de pâturage ;
- L'insuffisance d'eau pour abreuver les animaux ;

- Le rétrécissement ou le grignotage des aires de pâturages par les agriculteurs ;
- L'insuffisance de couloirs de passage ;
- L'occupation anarchique aux abords des points d'eau par les jardiniers ;
- Le problème d'écoulement des sous produits animales plus particulièrement le lait en période de bonne production ;
- La coupe abusive du bois ;
- Les amendes en cas de dégâts champêtre et au niveau des frontières (papiers administratifs) ;
- Le vol du bétail ;
- Les maladies.

Malgré d'énormes difficultés auxquelles elle est confrontée, elle constitue la principale activité pratiquée dans la commune d'où sa vocation de zone agro-pastorale.

Selon des informations dignes de foi et confirmées par les pasteurs eux-mêmes au cours de cette session d'analyse, que le cheptel augmente. Ce qui confirme que l'activité va continuer si nous créons les conditions de son épanouissement telles que :

- L'accélération du processus d'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier (S A F) par :
- Créer un cadre de concertation entre les différents acteurs pour tracer les espaces pastoraux, contrôler l'occupation et enfin empêcher la coupe abusive du bois ;
- la bonne maîtrise de l'eau tout en aménageant les différents points d'eau destinés à l'abreuvement ;
- la réservation des terres de glacis pour le bétail et les autres types de sols pour les autres pratiques ;
- la plantation d'arbres à haute valeur fourragère ;
- la facilitation des formalités administratives pour les transhumants ;
- La sécurisation des éleveurs et leurs cheptels ;
- La multiplication et l'approvisionnement des banques aliments bétail pour combler le déficit fourrager ;
 - L'ensemencement des aires de pâturages avec des semences de qualité (haute valeur nutritive) ;
- La mise à la disposition des agents de l'élevage dans l'optique d'avoir des soins de proximité ;
- La sélection des meilleures races animales en vue d'accroître les productions ;
- La formation des auxiliaires para vétérinaires.
- La disponibilité des dépôts pharmaceutiques.

NB : Ils ont souhaité que les sols glacis compris entre Diagourou et Téra soit transformé en enclaves pastorales.

IV. AUTRES PRATIQUES.

La Commune Rurale de Diagourou regorgent d'énormes potentialités en ressource naturelles : zones boisées, plusieurs mares et cours d'eau, une très large biodiversités, des bras valides (forte proportion des jeunes). Cependant l'exploitation de ces ressources est mal organisée, aussi leur existence se voit menacée.

En effet toutes les perspectives de développement de la commune dépendent de la vision que l'on a en vers ces ressources naturelles.

◆ Opportunités et contraintes

4.1. La pêche

a) Opportunités

- l'existence de plusieurs mares et cours d'eau ;
- l'existence d'un mini barrage ;
- l'existence des bras valides.

b) Contraintes

- Ensablement des mares et cours d'eau ;
- Réduction de la capacité de rétention des mares ;
- Diminution quantitative et qualitative des ressources halieutiques ;
- Le manque d'engins de pêche. (pauvreté)

4.2. L'exploitation du bois

a) Opportunités

- Existence de quelques zones boisées ;
- Existence d'espace exploitable ;
- Existence d'espaces vacantes ;
- Existence des bras valides.

b) Contraintes

- Rareté de la ressource ;
- Glassification progressive des terres ;
- Aléas climatiques ;
- Difficultés d'obtention des papiers d'autorisation ;
- Exploitation abusive et anarchique de ces ressources par une population galopante ;

4.3. La chasse

a) Contraintes.

- La rareté des gibiers due à la disparition progressive de la flore ;
- La réglementation introduite par l'Etat ;
- Les difficultés d'obtention de permis de chasse ;
- La disparition de certaines espèces.

4.4 l'exploitation des carrières

La commune à une importante ressource en matière de carrières, elle dispose aussi d'un grand nombre de bras valide pour leur mise en valeur. Mais ces carrières ne sont pas exploitées de façon à faire profiter la commune.

VISIONS

Toutes les activités liées aux ressources naturelles autres que l'agriculture et l'élevage, connaissent des difficultés dues soit à la rareté de la ressource, soit sa diminution progressive. Ainsi les pratiques de ces ressources ne deviennent prometteuse et durables que si nous nous engageons à :

5.1 La pêche

Sur creuser les mares ;

- Créer et développer la filière pêche dans la commune ;
- Mettre en place des comités de gestions et renforcer les capacités des membres de ces comités ;
- Déboiser les cours d'eau et points d'eau.
- Traitements biomécaniques des cours d'eau ;

5.2 L'exploitation du bois et cueillette

- mettre en place des comités de gestion de l'environnement ;
- planter et protéger les arbres surtout fruitiers
- mettre en place des règles d'exploitation et les respectés
- bien gérer les espaces boisées ;
- régénérer les espaces nues ;
- protéger la régénération naturelle ;
- redynamiser les structures existantes ;
- organiser la filière cueillette ;
- impliquer les riverains dans la gestion des ressources naturelles
- récupérer les terres dégradées pour rehausser la remonter biologique.

5.3 La Chasse

- restaurer les niches des gibiers ;
- sensibiliser et former les populations par rapport à la gestion de l'environnement ;
- restaurer les espaces nues ;
- responsabiliser les populations locales.

5.4 L'exploitation des carrières

- Mettre en valeur les carrières existantes ;
- Profiter des retombés de l'exploitation des carrières ;

- Sensibiliser et former les riverains ;
- Assurer des mesures d'accompagnement ;
- Organiser les exploitants locaux.

V. Liens entre les pratiques

Les arbres et les herbes protègent le sol (terres de cultures, espaces pastoraux) et les enrichissent à travers les feuilles et les branchages morts qui se décomposent et donnent de l'humus ;

- Les mêmes arbres procurent du pâturage aérien aux animaux ;
- Les résidus et les sous-produits agricoles constituent une source d'alimentation des animaux qui après leur transformation procure du fumier pour enrichir les sols. Un bon environnement provoque la pluie qui favorise l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse, la cueillette etc.
- Les ressources naturelles rurales font partie du patrimoine de la nation : tous les communautés ont y accès sans discrimination. Cela veut dire que toutes les ressources naturelles se prévalent, se complètent et leurs pratiques indissociables.

CONCLUSION

La session d'analyse des visions a fait ressortir les potentialités en ressources naturelles de la commune et les contraintes qui freinent son développement. A travers ces atouts et faiblesses des visions ont été formulées par les participants.

Ces visions sont prometteuses d'un développement durable de la commune et contribue au bien être des populations et des générations futures en général.